14
E. 2

200926323 0
INST. PSYCH.

DU

DÉLIRE DES PERSÉCUTIONS

OU

MALADIE DE LASÈGUE

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

DU

DÉLIRE DES PERSÉCUTIONS

OU

MALADIE DE LASÈGUE

PAR

B. BALL

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND
23 JUN 90
LIBRARY

PARIS

ASSELIN ET HOUZEAU

LIBRAIRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1890

9

INSTITUTE OF PSYCHIATRY
LIBRARY

UJM
B.

14 i 2

h/
Bal

12714

AVANT-PROPOS

Les discussions nombreuses dont le délire des persécutions a été récemment l'objet, m'ont engagé à publier les conférences, que j'ai faites sur cette question dans le courant de la dernière année scolaire. On y trouvera, je l'espère, sous une forme concise, mais substantielle, l'exposé de l'état actuel de la science à cet égard. J'ai eu surtout pour but de rendre justice à la mémoire de Lasègue, dont le rôle semble avoir été visiblement amoindri par quelques-uns de ses successeurs.

B. B.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21293429

DU

DÉLIRE DES PERSÉCUTIONS

(MALADIE DE LASÈGUE)

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS OF ENGLAND
23 JUN 90
LIBRARY

PREMIÈRE LEÇON

SOMMAIRE. — Délire des persécutions. — Importance du sujet. — Discussion encore pendante. — Le persécuté est un malade bien portant. — Le délire des persécutions est le type des vésanies vraies. — Emmanuel Kant, Pinel, Esquirol, Lasègue, Morel, Foville, Falret. — Types divers : persécutés vrais, persécutés ambitieux, persécutés persécuteurs, folie à deux, idées de persécution.

Origines du délire. — Prédestinés. — Autophilie. — Intelligence des persécutés. — Périodes successives. — Défiance, soupçons. — Hypocondrie. — Interprétations délirantes. — Hallucinations auditives. — Hallucinations diverses. — Période de systématisation. — Néologismes. — Déplacements, voyages. — Période d'exacerbation et de rémission. — Réticence. — Choix des persécuteurs. — Idées ambitieuses.

MESSIEURS,

Depuis la fondation de cette chaire, nous avons dû passer en revue la plupart des sujets qui relèvent de la médecine mentale; et parmi les questions qui, dans le cours de notre enseignement, ont successivement attiré notre attention, le délire des persécutions tient assurément l'un des premiers rôles.

Plus d'une fois nous en avons abordé l'étude devant vous, plus d'une fois nous avons développé devant vous les considérations qui s'y rattachent; et cependant c'est précisément ce sujet que nous avons choisi pour inaugurer, cette année, la série de nos leçons.

C'est qu'en effet, s'il existe des sciences, comme l'anatomie descriptive, qui semblent avoir presque atteint la

perfection des langues mortes, et dont les lignes fondamentales ne sauraient plus varier, il en est d'autres qui, semblables aux langues vivantes, trahissent par leurs variations incessantes les incessantes fluctuations de l'esprit humain.

La clinique est de ce nombre, et voilà pourquoi, sans jamais vieillir, elle se répète toujours.

Depuis deux ans, une discussion des plus animées est venue donner un relief nouveau à la question qui va nous occuper. Les opinions les plus opposées s'y sont successivement fait jour ; le débat n'est pas encore terminé.

J'entre donc en pleine actualité, en reprenant aujourd'hui l'étude de ce problème si souvent discuté devant vous, et je me propose de l'envisager sous toutes ses faces, afin de lui donner tout le développement qu'il mérite.

Mais, vous le savez, c'est d'un cours de clinique que je suis chargé, et j'ai, par conséquent, adopté le principe de faire pivoter chacune de mes conférences autour de l'observation d'un malade.

Celui dont je veux aujourd'hui vous parler, ne présente point cette brillante éloquence, cette physionomie originale et ces côtés dramatiques, qui donnent tant de saveur à l'histoire de certains persécutés. Il n'en réalise que mieux le type de la maladie telle que Lasègue l'a décrite pour la première fois. C'est un modeste ouvrier dont l'histoire un peu terne pourra vous être rapidement présentée ; elle n'en est pas moins digne d'intérêt, et vous y retrouverez les principaux caractères de la maladie, que je me propose d'étudier maintenant avec vous.

Un homme de quarante-quatre ans, de taille moyenne, d'aspect vigoureux, est amené à la clinique de Sainte-Anne

au mois d'avril 1881. Détail curieux, le certificat de la préfecture est signé Lasègue, et ce malade présente précisément le type du délire auquel Lasègue a le plus spécialement attaché son nom.

Marié deux fois, il vivait avec sa seconde femme, lorsqu'en 1873, éclata le délire pour lequel nous le traitons aujourd'hui. Il y a donc quinze ans qu'il est malade.

Ouvrier lithographe apprécié par son patron, aimé de ses camarades, il travaillait un jour dans son atelier, lorsque, tout à coup, il entendit des voix qui lui disaient que sa femme le trompait. Ses hallucinations se sont souvent répétées, et pendant longtemps le délire est resté fixe et identique à lui-même. L'infidélité supposée de sa femme était le point de départ, le pivot de son aberration mentale. C'est seulement en 1880, sept ans après le début de sa maladie, qu'il a commencé à devenir plus actif et à se plaindre vivement de ses persécuteurs. Les ouvriers de son atelier, non contents de l'insulter, lui *faisaient des misères ;* on dérangeait ses outils, on l'empêchait de travailler. Bref, il quitte la maison où depuis de longues années il était employé. Il entre dans deux autres ateliers, il trouve les mêmes misères. Enfin, l'hallucination prend un empire absolu sur lui. Les illusions s'y joignent. Tous les bruits se transforment en voix humaines, et toutes ces voix l'insultent. Un menuisier, qui travaille dans une pièce voisine, lui parle à coups de marteau ; s'il y a trois coups, il entend *pé-dé-raste ;* s'il y en a deux, *co-quin.* Les ronflements de son père se transforment en paroles, qui deviennent des reproches au sujet de son oisiveté. Enfin, les voix deviennent impératives ; elles lui défendent de travailler, elles lui donnent à chaque instant des ordres qu'il est forcé d'exécuter.

Un jour, qu'il se trouvait dans un dénuement absolu, il

crut entendre la voix de sa tante qui lui disait : *Va chez le boucher, montre-lui tes trois, il te donnera à manger.* Il est inutile de chercher un sens à cette phrase d'aliéné ; toujours est-il qu'il va chez le boucher, répète ce qu'on lui a dit, et provoque une scène tragi-comique qui aboutit à des violences, dont la conséquence finale a été son arrestation. Depuis longtemps, d'ailleurs, cet homme se laissait emporter à des voies de fait contre son père, sa mère et son enfant. Un jour, il a failli tuer sa mère qui l'injuriait, dit-il, c'est-à-dire que ses hallucinations le portaient à croire que cette femme lui adressait des injures.

Il est à la clinique depuis sept ans aujourd'hui, et une sobriété forcée a fait disparaître chez lui toute trace d'alcoolisme. Il est devenu réticent ; il faut lui arracher les renseignements qu'il donnait autrefois avec une certaine exubérance et une certaine animation. On apprend, à force de questions, qu'on injuriait sa femme, on l'accusait de mauvaise tenue et de mauvaises mœurs. On disait que ses jupons traînaient dans la boue. On lui faisait entendre ces paroles par un appareil *céphalétique* ou *échostique*. Vous trouvez ici les néologismes familiers à ce genre d'aliénés. D'autres fois il paraît avoir eu des hallucinations psychiques. Tantôt on lui envoie des pensées dans la tête ; tantôt il entend les voix *comme si vous lui parliez*. Il ne sait pas qui lui envoie ces voix ; il n'a pas de persécuteur en ce moment.

Il est modeste, il ne s'attribue pas de qualités extraordinaires ; il peut gagner, quand il travaille, dit-il, sept francs par jour. Il s'accorde une instruction très élémentaire, celle que peut avoir un simple ouvrier. Il dit cependant qu'il a fait des inventions en lithographie (ce qui, d'ailleurs, est parfaitement possible et peut être vrai). Il accuse ses persécuteurs de lui voler ses inventions en surprenant sa pen-

sée. *On me fait mon bien*, dit-il, ce qui veut dire : on me vole mes inventions.

En somme, cet homme, déjà malade depuis quinze ans, n'est pas encore un ambitieux ; il le deviendra peut-être. Et c'est peut-être sur la pente des inventions qu'il glissera plus tard. Mais, en ce moment, je ne saurais découvrir aucune trace de mégalomanie.

Ajoutons ici qu'il jouit d'une très bonne santé, et ce fait négatif me paraît de la plus haute importance.

C'est qu'en effet le persécuté est habituellement un malade bien portant, malade d'esprit mais sain de corps. Nous voyons ici un frappant contraste avec la manie et surtout avec la mélancolie dans laquelle les troubles somatiques (amaigrissement, perte d'appétit, insomnie) se joignent presque toujours aux troubles psychologiques. Le persécuté, au contraire, est souvent un homme d'une vigoureuse santé et d'un esprit robuste ; il semble destiné à vivre de longs jours, il ne verse que difficilement et tardivement dans la démence à laquelle il échappe souvent malgré la longue durée de sa carrière. On voit souvent des persécutés dont l'intelligence est encore intacte à l'âge de soixante-dix ou quatre-vingts ans, bien que leur délire soit toujours resté identique à lui-même.

Le délire des persécutions est donc une vésanie, c'est même le type des vésanies vraies. C'est un trouble de l'intelligence avant tout, et l'on ne s'étonnera pas de voir qu'il ait été décrit pour la première fois, à titre de maladie spéciale, par un grand psychologue, Emmanuel Kant.

Sans doute, il y a toujours eu des persécutés et nous trouvons, chez les historiens, des types bien manifestes de ces déviations mentales. Les médecins du dix-septième et du

dix-huitième siècle en ont donné des observations très concluantes. On en trouve un exemple très remarquable dans le livre de Pinel. Enfin, dans son chapitre des monomanies, Esquirol en rapporte plusieurs exemples très bien observés, mais sans en faire les éléments d'un groupe spécial; et, parmi les médecins, personne, avant Lasègue, n'avait songé à grouper ces faits épars et à créer ainsi une véritable maladie mentale sous le nom de *délire des persécutions*. Il a véritablement fait œuvre de créateur, et tous ceux qui sont venus après lui, n'ont fait que modifier, transformer, élargir la conception primitive à laquelle, le premier, il a donné l'existence.

Les développements si considérables de cette idée primitive nous obligent, au point où nous en sommes aujourd'hui, à distinguer plusieurs types du délire des persécutions. Ce sont :

1° Le type décrit par Lasègue, le vrai persécuté.

2° Le persécuté avec idées ambitieuses : type Morel, Foville et Falret.

3° Les persécutés persécuteurs : type Lasègue, type Falret.

4° Les idées de persécution, qui se développent chez beaucoup de sujets, sans constituer une maladie à part. On les rencontre chez les paralytiques généraux, chez les alcooliques, chez les séniles, chez les faibles d'esprit ; et il est très important de distinguer ces malades des vrais persécutés.

5° La folie à deux, qui, le plus souvent, se rattache au délire des persécutions.

6° Les persécutés en liberté.

Commençons d'abord par étudier le malade type, celui

dont l'état mental a été si magistralement décrit par Lasègue.

Si l'on remonte à l'origine de l'histoire d'un persécuté, presque toujours on trouve, au début, un caractère bizarre, défiant, inquiet, soupçonneux, qui déjà renferme en soi le germe du délire, qui éclatera plus tard. Il m'a été donné de rencontrer sur les bancs du collège des *prédestinés*, qui déjà m'avaient frappé par des tendances dont je ne savais pas alors apprécier la portée, et qui ont amené plus tard l'explosion d'un délire, dont j'ai pu suivre toutes les phases pendant une période de plus de trente ans.

Ce qui caractérise essentiellement tous les persécutés, ce qui domine toutes les différences individuelles, c'est l'*autophilie* (1), c'est l'hypertrophie du moi, c'est la tendance à considérer tout par rapport à soi-même, et à se regarder comme le centre du vaste univers.

> Il est l'axe du monde et lui permet d'aller.
>
> A. DE MUSSET.

Il résulte de cette disposition d'esprit une susceptibilité morbide, une tendance à tout prendre de travers, à considérer les événements sous un point de vue tout particulier, et à se croire toujours victime.

Et cependant, au printemps de la vie, ces sujets ont souvent un caractère aimable en apparence, enjoué, spirituel et délicat. Ils font illusion aux autres, comme ils se font

(1) Ce mot que j'ai créé, il y a dix ans, me paraît répondre très exactement à l'état d'esprit que je cherche à dépeindre. Non seulement le persécuté est un être subjectif qui rapporte tout à lui-même, mais encore il est pénétré d'une vive affection pour sa propre personne, affection qui rayonne sur tous ses actes et se manifeste dans toutes ses paroles. *Autophilie* me paraît donc plus exact qu'*automanie*.

illusion à eux-mêmes; mais une intimité prolongée, une connaissance plus complète du sujet, finiront toujours par démontrer à l'observateur le moins prévenu que, sous les apparences les plus flatteuses, le caractère du sujet est bien ce qu'il sera toujours, incurablement égoïste, parce qu'il rapporte tout à soi.

Mais, au premier abord, on trouve souvent, chez les sujets de cette espèce, des qualités vraiment remarquables, un esprit très alerte et une conversation vraiment intéressante.

Les persécutés sont, en effet, les plus intelligents des aliénés, contrairement à l'assertion de Legrand du Saulle qui leur attribue une intelligence généralement au-dessous de la moyenne. La vérité, c'est qu'on trouve dans leurs rangs des esprits des calibres les plus divers, depuis le simple ouvrier sans instruction jusqu'aux esprits les plus littéraires, les plus raffinés et les plus aptes à jouer un rôle éminent, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans la politique ou dans l'administration. Pendant longtemps ils peuvent remplir dans la société un rôle honorable, et quelquefois éminent.

Mais enfin, il vient un jour où le persécuté franchit la barrière qui sépare la raison de la folie, pour entrer sur le terrain de la pathologie mentale. Ce début, comme l'a dit Lasègue (1), peut s'opérer brusquement quelquefois, mais,

(1) Certains individus, d'après Lasègue, éprouvent brusquement un vertige, un malaise cérébral, un trouble matériel qui dure quelque temps et sert de préface au délire hypocondriaque ou au délire des persécutions. Je dois avouer qu'il ne m'a jamais été donné d'assister à ce mode d'évolution, mais plusieurs aliénistes distingués, parmi lesquels je citerai M. Jules Falret, en ont observé des exemples absolument démonstratifs.

le plus souvent, la marche de la maladie, à cette époque, est graduelle et progressive.

I. La première étape est marquée par un état d'inquiétude, de malaise et d'agitation ; c'est ce que j'appellerais volontiers la période de *défiance*. C'est le *délire des soupçons* des auteurs anglais.

Le malade promène autour de lui des regards inquiets et recueille avec anxiété des indices de malveillance dans les incidents les plus futiles. Mais cette période, comme l'a fait très justement observer Morel, se présente très souvent sous l'aspect de l'hypocondrie. Tandis que les persécutés ordinaires portent leurs préoccupations sur tout ce qui les entoure, les persécutés hypocondriaques portent leurs préoccupations presque entièrement sur l'état de leur santé. Ils entrent par la porte de l'hypocondrie dans la voie qu'ils suivront parallèlement aux autres.

II. Au sortir de cette première étape, le malade entre dans la période des interprétations délirantes. Il discute, il analyse tous les événements qui attirent son attention; il les interprète au profit de son délire, qui recevra bientôt un commencement d'organisation.

Un phénomène des plus importants marque ordinairement le début de cette période : c'est l'hallucination.

Sans doute il peut exister des hallucinations dès le début, mais elles sont, à cette période, moins intenses et moins fréquentes. Elles sont surtout moins facilement acceptées comme des réalités par le malade.

Fait d'une importance capitale, le sens de l'ouïe joue ici le premier rôle, et les hallucinations auditives prédominent, non seulement par leur fréquence, mais aussi par leur intensité. Il ne faut point s'en étonner ; le sens de l'ouïe est en effet le plus intellectuel de tous, le plus directement en

rapport avec les conceptions de l'esprit, et c'est à lui seul que nous devons la connaissance des idées abstraites. Aussi, dans les vésanies pures, les hallucinations auditives joueront-elles le premier rôle ; tandis que dans les délires toxiques, ainsi que dans ceux qui se rattachent plus directement aux lésions somatiques, on voit prédominer d'autres troubles sensoriels.

Toutefois, d'autres hallucinations peuvent également entrer en jeu chez les persécutés. Citons d'abord et en première ligne les hallucinations du goût et de l'odorat, qui portent souvent les malades à croire qu'on tente de les empoisonner ; puis les hallucinations génitales, si fréquentes chez les personnes du sexe féminin et qui servent de base à tant d'accusations insensées ; enfin, les hallucinations tactiles. Les malades se plaignent d'être pincés, piqués, brûlés, électrisés surtout. Certains sujets sont frappés violemment par des agresseurs invisibles.

Les hallucinations de la vue sont ici les moins fréquentes de toutes, et lorsqu'on les observe chez un persécuté, on peut affirmer, presque à coup sûr, qu'il est alcoolique.

On ne saurait assez insister sur l'importance de ces troubles sensoriels. Les hallucinations ont une influence énorme sur la marche du délire ; elles modifient les idées du persécuté, et lui suggèrent des conceptions délirantes. Aucun observateur impartial ne saurait contester cette vérité qui, cependant, a été récemment mise en doute par des auteurs plus soucieux d'échafauder un système que de rendre hommage à la vérité scientifique.

Ce sont aussi les hallucinations, et surtout celles de l'ouïe, qui rendent le persécuté dangereux. Elles peuvent lui suggérer, au moment où l'on s'y attend le moins, une agression soudaine que rien ne faisait prévoir. Elles peuvent aussi

devenir l'origine d'un crime commis après une longue préméditation.

III. La période de systématisation succède à celle des interprétations délirantes. Le malade commence à se forger un système ; il crée un roman plus ou moins ingénieux, suivant les ressources de son esprit. Il organise enfin, si l'on peut ainsi parler, son système de défense. Mais ce n'est point du premier jet qu'il arrive à la perfection ; c'est après un long travail de rédaction, d'arrangement et de critique. Il prévoit les objections, il prépare ses réponses, et voilà pourquoi l'on est souvent surpris de la profondeur de ses réflexions et de la vigueur de sa logique ; c'est qu'on est en présence d'un travail préparé de longue main, et non pas d'une simple improvisation.

C'est surtout à la période de systématisation qu'il faut rapporter les néologismes si fréquents chez ces malades. Ils inventent des expressions souvent bizarres, et s'étonnent de n'être pas immédiatement compris. Notre malade est convaincu qu'on lui fait entendre ses voix au moyen d'un appareil *céphalétique*, *échostique*. Un autre, qui prétend frapper ses ennemis à distance, se dit *foudroyantissimeur*. Un troisième, qui prétend poursuivre et démasquer les fraudes commises par l'administration, dit : « Je n'aime pas ces causes *prévaricationnelles*. »

Cette tendance aux néologismes est presque spéciale aux persécutés ; on ne la rencontre presque jamais au même degré chez les autres fous.

Signalons aussi la manie des écrits et des correspondances. Les malades rédigent de volumineux manuscrits, écrivent sans cesse aux autorités et ne se lassent jamais de ressasser leurs plaintes. Un homme d'esprit proposait d'appeler cette phase de leur délire, *la période des petits papiers*.

Les déplacements, les déménagements, les changements de domicile, appartiennent plutôt à la période hallucinatoire. Le malade croit échapper à ses ennemis en changeant d'atelier, en quittant sa résidence, en entreprenant un voyage; et comme il n'obtient jamais satisfaction, ses déplacements continuent toujours. Les aliénés migrateurs de Foville sont surtout des persécutés, comme nous le verrons plus tard.

Beaucoup de persécutés ne dépassent jamais la période de systématisation, qui est pour eux une station définitive.

Mais il importe de noter que, comme beaucoup d'autres maladies, le délire des persécutions a des périodes d'exacerbation et de rémission, pendant lesquelles l'attitude du malade est absolument différente. Est-il en période d'excitation? Il s'agite, il se démène, il se répand en discours et en écrits : c'est alors que le persécuté dévoile tout son système; c'est à ce moment surtout qu'il devient dangereux. Est-il, au contraire, dans une période de rémission? C'est alors qu'ils devient réticent ; c'est alors qu'il dissimule son délire ; c'est alors qu'il devient presque impossible de lui arracher les aveux dont il était si prodigue au moment de sa crise.

La défiance prend alors le dessus, et c'est à ce moment qu'on entend cette parole si caractéristique, cette réponse à toutes les questions adressées au malade sur l'origine de ses tribulations : *Vous le savez mieux que moi.*

Quand la réticence est au premier degré, le malade ne parle pas de son délire ; à un degré plus élevé, il cherche à le dissimuler; à un degré plus élevé encore, il le nie effrontément.

Il sait, en effet, par une douloureuse expérience, que c'est pour avoir exprimé trop ouvertement ses idées qu'il a été séquestré. Désormais, il les cachera soigneusement jusqu'au jour où une nouvelle période d'excitation viendra mettre le feu aux poudres, et lui rendre son attitude primitive.

C'est aussi pendant les périodes d'excitation que le persécuté franchit une nouvelle étape, quand il doit la franchir ; c'est alors qu'il fait le choix de ses persécuteurs, et qu'il arrive au point culminant de son délire.

Cette transformation, vous le savez, n'est pas nécessaire, et plus d'un de ces malades reste indéfiniment dans le vague, entouré d'une atmosphère de malveillance, sans désigner ses ennemis.

Le vrai persécuté, disait Lasègue, n'a point d'ennemis : *on le persécute, on lui en veut ;* mais il ne peut désigner personne.

Ceux qui ont, au contraire, choisi les objets de leur ressentiment, sont immédiatement transformés par cette évolution redoutable, et passent au rang des fous les plus dangereux. Nous consacrerons une leçon tout entière à cette catégorie de malades.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le malade arrivé à la période de la cristallisation.

Dans le cours monotone de son existence souvent si longue, et qui peut dépasser les limites ordinaires de la vie humaine, le persécuté tend à s'isoler de plus en plus. Le délire ne change point, mais il s'intensifie, et ses progrès ont bientôt fait disparaître tout ce qu'il pouvait y avoir d'aimable dans un pareil caractère. Le malade s'enveloppant de plus en plus étroitement de ses idées comme d'un vêtement dernier qu'il ne doit jamais quitter, trahi de toutes

parts, accablé d'injustices, s'enfonce dans le désert, comme le *Misanthrope*, et cherche à fuir ses semblables.

La défiance s'accroît tous les jours ; elle s'étend aux moindres détails, elle empoisonne toute l'existence du persécuté, et le plonge dans un abîme de désespoir, dont rien ne saurait plus le tirer.

La marche des événements n'est pas toujours aussi régulière ; à des périodes de rémission succèdent des crises d'excitation qui, dans beaucoup de cas, paraissent résulter de congestions cérébrales passagères. Il est certain que plusieurs de ces sujets meurent d'hémorragie cérébrale. Mais en dehors de cet accident, ils jouissent en général d'une bonne santé physique, et n'arrivent que très lentement à la démence à laquelle plusieurs d'entre eux n'aboutiront jamais.

Il est à remarquer que le suicide est moins fréquent ici qu'on ne pourrait le croire ; nous verrons bientôt pourquoi. Il nous faudra maintenant aborder un autre sujet, il faut vous parler des persécutés ambitieux dont l'histoire depuis longtemps, a, depuis quelques années, si vivement attiré l'attention. Ce sera l'objet de la prochaine conférence.

Mais il me reste un dernier mot à dire, un dernier devoir à remplir. Vous m'avez souvent entendu prononcer le nom de Lasègue, et vous l'entendrez souvent encore, au cours de ces conférences. C'est qu'en effet Lasègue marche à la tête de la phalange d'observateurs qui ont parcouru le terrain du délire des persécutions, et sans méconnaître la valeur des efforts de ses contemporains et des travaux de ses successeurs, on doit le regarder comme le véritable créateur du délire des persécutions. Ce n'est donc pas sans un étonnement mêlé de douleur que j'ai vu s'élever des prétentions qui tendent à le faire descendre de la place

qu'il occupe, au profit de ceux qui ont suivi ses traces. Pour rendre justice aux vivants, faut-il dépouiller les morts? Pour moi, fidèle au respect des ancêtres, je ne permettrai jamais, tant qu'il me restera un souffle de vie, qu'on vienne profaner le souvenir de leurs œuvres, et contester les droits qu'ils se sont acquis à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité.

DEUXIÈME LEÇON

DU DÉLIRE DES PERSÉCUTIONS. PERSÉCUTÉS AMBITIEUX.

SOMMAIRE. — Cristallisation du délire. — Immobilité mentale de certains sujets. — Évolution progressive de certains autres. — Délire ambitieux. — Morel, Foville, Falret, Legrand du Saulle, MM. Magnan, Gérente, P. Garnier. — Transformation de la personnalité. — Mégalomanie. — La logique intervient-elle dans cette transformation ? — Génération spontanée du délire. — Formes diverses des conceptions délirantes. — Substitution ou coexistence de deux délires. — Attitude des ambitieux.

Théorie du délire chronique. — Le persécuté devient-il forcément ambitieux. — Ni jamais ni toujours. — Conclusions.

MESSIEURS,

Le délire des persécutions tel que je l'ai décrit dans la conférence précédente peut être considéré comme le type complet d'une maladie mentale, d'une vésanie évoluant à travers plusieurs faits successifs, et se terminant par une période de cristallisation à partir de laquelle peu de changements se déclarent, l'état intellectuel du malade restant indéfiniment le même, car son siège est fait, son système de défense est complet, la rédaction de son roman psychologique est achevée.

Mais il est des sujets chez lesquels un nouveau chapitre vient s'ajouter au précédent, chez lesquels une nouvelle phase vient transformer le délire et lui donner un caractère nouveau sans effacer les traces du passé : je veux parler de la période ambitieuse qui, pour n'être pas constante chez tous les persécutés, n'en est pas moins assez fréquente et assez importante pour mériter la plus haute attention.

A partir de cette dernière étape, le délire, disent certains auteurs, est vraiment stéréotypé, et sauf quelques variations insignifiantes, il ne changera jamais. Cette proposition, vraie au fond, est trop absolue dans la forme, car beaucoup de persécutés, même ambitieux, font de temps en temps des additions à leur délire et ajoutent quelques ornements au tableau ; mais enfin les idées d'ambition sont le développement le plus complet de cette autophilie, de cette hypertrophie du moi que je vous ai signalée dès le début de ces leçons comme le caractère essentiel de cette perversion de l'intelligence. Le persécuté n'est pas toujours ambitieux, mais il est toujours subjectif, toujours préoccupé de lui-même, toujours pénétré du sentiment exagéré de sa propre importance.

C'est donc à tort qu'on a considéré autrefois le délire ambitieux comme un trouble surajouté aux autres ; mais, depuis les travaux d'observateurs plus récents, on le regarde avec raison comme une partie intégrante de la maladie.

Messieurs, je touche ici à un point délicat, à une question vivement controversée ; mais, avant d'aller plus loin, je veux vous mettre de nouveau en contact avec la réalité, et vous présenter une malade qui vous offrira le tableau vivant de cette forme de délire dont je vais plus tard vous montrer les caractères, vous montrer l'évolution et vous indiquer les origines.

J'aurais aimé vous montrer la succession régulière des états morbides parcourue par un esprit malade, mais il ne saurait en être ainsi. Par un hasard regrettable, la persécutée ambitieuse dont j'ai à vous entretenir nous est absolument inconnue quant à ses antécédents. Abandonnée par sa famille et ses amis, elle ne reçoit point de visites, et

son état mental ne permet pas de tenir compte de ses récits, en ce qui concerne son histoire antérieure.

Il eût été fort important sans doute de vous montrer l'évolution de la maladie ; mais il faut se contenter d'étudier l'état actuel de son intelligence, qui présente d'ailleurs un très vif intérêt.

La femme qui va vous être présentée est un type remarquable de la forme ambitieuse du délire de la persécution ; son histoire, telle que nous la connaissons, est assez courte. Elle s'est rendue, un beau jour, chez le commissaire de police de l'île Saint-Louis, pour réclamer une fortune qu'on lui avait dérobée, et se plaindre de ses persécuteurs. Au moment de son internement, elle offrait des hallucinations de l'ouïe et du goût ; on l'insultait à chaque instant, on lui adressait la parole en termes grossiers, mais elle ne daignait pas toujours y répondre. On a jeté bien souvent des impuretés dans ses aliments, mais ses empoisonneurs en seront pour leurs frais. Elle est un trop grand personnage pour que le poison ait quelque action sur elle. Une femme ordinaire aurait sûrement péri.

Elle souffre des mauvaises odeurs qui l'incommoderaient fort, si elle n'était presque Dieu. Ces odeurs viennent des *comprimateurs* qui ont des tuyaux cachés dans l'épaisseur des murs et qui lancent leurs émanations tantôt d'en haut, tantôt de côté.

La sensibilité générale paraît également troublée ; elle dit être brutalisée, agacée, et ne pas pouvoir dormir. La sensibilité génitale est troublée aussi ; elle ne veut être ni dégradée, ni déshonorée ; elle fait allusion, d'une manière vague et demi-réticente, à des personnages dont elle subit les approches pendant la nuit.

Au milieu de ce désordre des impressions sensorielles,

il est très remarquable de constater qu'elle n'a point d'hallucinations de la vue. Jamais il ne lui a été possible d'apercevoir les conspirateurs, qui, pour la poursuivre, se cachent dans les ténèbres.

Avec la facilité qu'ont les aliénés de cette espèce à créer des néologismes, ou des phrases spécialement à leur usage, elle résume la situation en ces mots : « Je n'ai point de visions visibles. »

Elle offre cependant quelques-uns de ces troubles que, faute d'un meilleur mot, on appelle des hallucinations psychiques. On espionne toutes ses pensées. On sait qu'elle est la reine, et il y a dans son propre corps une conspiration intérieure, qui veut l'empêcher de régner.

Comme persécuteurs, elle signale surtout les médecins qui l'ont soignée. Mais ce qui domine surtout chez elle, c'est la *mégalomanie.*

Dans toutes ses conversations, ce sont les idées ambitieuses qui se détachent sur le fond du tableau : « Je suis, dit-elle, reine de France et de l'univers. — Je ne veux pas être subordonnée. — Je suis pour moi et pour ma liberté. — Je suis la République française. — Je ne reconnais que Dieu, et encore j'en ferai ce que je voudrai ; je suis moi, moi seule. »

Ce délire ambitieux s'est incontestablement développé ou affirmé à l'asile. Au début, elle ne parlait que d'une fortune dont on l'avait frustrée. Aujourd'hui c'est positivement le délire des grandeurs qui prédomine. C'est l'exaltation du moi ; remarquons d'ailleurs que cette femme est toujours en état d'agitation, toujours animée contre ses persécuteurs, et que, suivant une expression vulgaire, elle « ne décolère pas ».

Je dois enfin vous faire remarquer qu'elle ne présente

absolument aucun des symptômes physiques de la paralysie générale, que la parole est parfaitement nette et bien articulée, quoiqu'elle parle avec une grande rapidité, et que ses idées de grandeur n'ont aucun des caractères habituels qu'on rencontre chez les paralytiques ; point de millions, point de milliards, point de conceptions niaises et surtout point de ces défaillances par lesquelles ces malades abandonnent de temps en temps leur rôle pour tomber dans des contradictions ridicules. Notre malade est une véritable ambitieuse. Elle n'abandonne jamais ses prétentions et maintient toujours sa fière attitude. Elle est, en outre, une vraie persécutée ; elle se plaint de tout le monde et n'a pas encore, à proprement parler, fait choix d'un persécuteur.

Messieurs, la présence des idées de grandeur chez les fous persécutés a été notée par les auteurs bien longtemps avant qu'on n'eût conscience de la portée de ce fait ; mais, sans parler des anciens, c'est Morel qui, le premier, après avoir constaté le phénomène, en a signalé toute l'importance, au point de vue de l'évolution. Ses premières remarques datent de 1860 (1) ; il est vrai qu'il parle surtout des hypocondriaques, mais il est évident, d'après le texte, qu'il avait en vue certains persécutés chez qui l'hypocondrie joue un rôle prépondérant. Foville, dans son célèbre mémoire sur le délire des grandeurs (2), est venu consacrer ses observations, lui apporter l'appui de son expérience. Enfin avec Falret et Legrand du Saulle, nous entrons dans la série des observateurs plus modernes. Je n'ai pas besoin de vous rappeler les travaux de M. Magnan et de ses élèves, dont je vous ai si souvent signalé l'importance.

(1) *Traité des maladies mentales*, 1860, p. 714 et suivantes.
(2) Mémoire couronné par l'Académie de médecine, 1869.

Par rapport aux cas individuels, l'origine et la date du délire ambitieux sont souvent difficiles à préciser. Souvent les deux délires semblent se développer parallèlement. Mais plus souvent encore on ne constate cet élément morbide qu'un certain temps après le début de la folie.

Il est incontestable que les tendances ambitieuses peuvent débuter sans prodrome, ou du moins se manifester d'une façon subite.

Un malade s'éveille brusquement au sortir d'un rêve. Il demeure convaincu qu'il est le prince de Joinville. Un autre éprouve une hallucination qui le jette subitement sur la voie du délire. Un troisième est frappé par la lecture d'un journal où se révèle un fait qu'il avait ignoré jusqu'alors (1). Enfin l'on a volontiers invoqué la genèse logique, la filiation des idées. On a supposé qu'un homme se croyant en butte à des persécutions formidables s'imagine qu'il doit être un grand personnage pour être l'objet de tant d'inimitiés. Cette idée, complaisamment développée par Foville et Legrand du Saulle, a été reprise par certains observateurs modernes; nous croyons cependant que la véritable évolution du délire est tout autre. Les conceptions ambitieuses sont le résultat direct d'un état morbide de l'intelligence, ou, si l'on veut, d'un fonctionnement morbide du cerveau. Elles se produisent spontanément par l'effet d'une évolution nécessaire, comme l'éruption pustuleuse de la variole, comme l'élévation de la température dans les maladies infectieuses. En un mot, c'est d'une manière indépendante et spontanée que se dé-

(1) Esquirol cite le cas d'un malade qui, après la lecture d'un journal qui faisait allusion au faux Dauphin, fut immédiatement convaincu qu'il était le fils de l'héritier de Louis XVI. (*Des Maladies mentales.* Paris, Baillière, 1838, p. 338.)

veloppe le délire ambitieux. La logique n'intervient ici que pour plâtrer les malversations de l'intelligence, et pour fournir une justification plus ou moins plausible à des prétentions insensées.

Une fois le délire déclaré, il peut porter sur une foule de points et revêtir les formes les plus diverses. Les uns sont tentés par la puissance; ils sont rois, empereurs, présidents; les autres sont attirés vers la richesse : ils sont millionnaires, ils sont inventeurs, ils ont trouvé des secrets qui doivent les enrichir, et que naturellement on cherche à leur dérober. Beaucoup d'entre eux sont tentés par les grandeurs mystiques. Ils s'élèvent dans la hiérarchie céleste et s'approchent plus ou moins de la Divinité.

Mais, fait important à noter, leur délire ambitieux verse toujours dans le sens de la persécution. S'ils ont de la fortune, on cherche à la leur enlever. On leur fait des procès injustes. On les enferme pour les empêcher de faire valoir leurs droits. S'ils sont dieux, réformateurs ou prophètes, toujours l'esprit du mal est là pour les combattre, et l'iniquité des hommes les rend sourds à leurs avertissements, indociles à leurs paroles.

Ainsi, vous le voyez, l'idée du malheur et la préoccupation de l'injustice hantent toujours le cerveau d'un persécuté. Ce sont les ronces et les épines qui poussent naturellement sur ce sol ingrat. Jamais le persécuté n'est content, jamais il n'est satisfait, jamais il n'est tranquille, jamais il n'est *résigné*. L'orientation naturelle de son esprit le porte au désespoir, aux récriminations, à la douleur. On a vu des persécutés parvenus aux plus hautes positions et jouissant de toutes les satisfactions que la vie peut offrir, se plaindre toujours de leurs ennemis et vivre au sein d'une défiance perpétuelle. L'histoire nous présente des types cé-

lèbres de cet état d'esprit qui cadrent assez exactement avec les dispositions que la légende attribuait aux tyrans (1).

Bien différent est le simple ambitieux proprement dit, bien différent est le paralytique général qui se complaît dans ses honneurs imaginaires. Il goûte une satisfaction puérile à énumérer ses titres. L'idée du ridicule ou de la contradiction ne traverse jamais son esprit. Un paralytique de mon service se vantait devant moi d'être le propriétaire de toutes les maisons de prostitution de Paris. Voilà bien certainement une idée qui n'aurait jamais traversé l'esprit d'un ambitieux persécuté.

Enfin il est des mystiques qui sont heureux de leurs visions, qui se complaisent dans le monde fantastique où ils sont transportés, qui sont heureux enfin, bien heureux même, dans le paradis imaginaire qu'ils habitent. Le vrai persécuté ne peut être jamais heureux nulle part :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Ainsi donc, malaise, irritation, désespoir, désappointement, colères concentrées, tantôt masquées dans une période de réticence, tantôt éclatant au dehors par une poussée irrésistible pendant une période d'excitation.

Il est hors de doute que ce caractère se rencontre souvent dans la vie ordinaire, car tous les persécutés ne sont

(1) J.-J. Rousseau, parvenu au faîte de la gloire, se plaisait à considérer comme des insultes les marques de déférence qu'on lui prodiguait. Un jour, il arrive à Amiens ; les autorités veulent lui offrir le vin d'honneur ; Rousseau s'indigne ; il ne voit que des intentions ironiques dans cet hommage rendu à ses talents et à ses idées. Voilà bien le type du persécuté, incapable d'interpréter, dans un sens favorable, les marques les plus évidentes de bienveillance et de respect.

pas dans les asiles. D'ailleurs, les prédestinés manifestent souvent ce pli de l'esprit, longtemps avant de mériter une séquestration définitive. Tels sont les caractères du vrai persécuté.

Une fois l'ambition développée, le malade est entretenu dans ses préoccupations douloureuses par le contraste entre ses prétentions et la réalité. Un roi qui ne peut pas régner se plaint amèrement des misérables qui lui barrent le chemin ; un prophète qui n'est pas écouté tonne contre les incrédules. Ce contraste si pénible entre le rêve et les faits réels se manifeste quelquefois par des lamentations grotesques. Je suis Dieu, s'écriait un de nos malades, je suis Dieu, et l'on ne veut pas me donner des œufs pour mon déjeuner !

Il est une manie commune à tous les aliénés, mais qui prédomine surtout chez les persécutés, et plus encore chez les persécutés ambitieux. Nous voulons parler de la manie d'écrire, du besoin de noircir le papier. Presque toujours, à un moment quelconque de leur évolution, ces sujets se lancent dans la correspondance; ils s'adressent de préférence aux journaux politiques, aux autorités, aux gens en vue, au pape, aux évêques, au président de la République, au préfet de police, aux magistrats. C'est ce qu'on a spirituellement appelé la *manie des petits papiers*, car on trouve des écrits partout, sur tous les meubles et dans tous les coins, chez certains persécutés. Tantôt ils écrivent à leurs correspondants pour réclamer leur protection, tantôt pour leur signaler des abus, tantôt enfin pour les sommer de donner leur démission, afin de leur céder la place. Il s'en faut de beaucoup que leurs élucubrations soient toujours absurdes. L'abbé Paganel écrivait avec beaucoup de talent, et la fortune du journal *l'Opinion nationale* fut fondée

par l'avocat Sandon qui mourut, comme on le sait, avec sept foyers hémorragiques dans le cerveau. Il était donc atteint manifestement d'une lésion organique des centres idéateurs, et pourtant il ne manquait ni de logique, ni d'imagination, ni d'éloquence ; il lui fut enfin donné d'exercer une grande influence sur son époque, influence dont nous ressentons encore les effets, même au point de vue législatif.

En somme, le persécuté ambitieux est surtout un malade en état de surexcitation, dont l'intelligence est souvent plus active que chez les autres, et qui présente à un degré plus élevé que les autres les caractères typiques de la maladie. Aussi est-ce surtout chez les sujets de ce genre que se recrutent les *persécuteurs*, dont j'aurai à vous entretenir dans la conférence prochaine.

Mais ici se présente une question capitale, qu'il est impossible de laisser sans réponse.

Beaucoup de persécutés deviennent ambitieux, mais tous les persécutés sont-ils fatalement destinés à le devenir ?

Jusqu'à une époque récente, les aliénistes auraient tous répondu par la négative ; mais on sait avec quelle ardeur l'affirmative a été soutenue, il y a quelque temps, par M. Magnan et ses élèves (1).

Sous le nom singulièrement impropre de *délire chronique*, on a décrit une maladie mentale caractérisée par quatre phases successives, qui se suivraient dans un ordre invariable et toujours le même : la période d'invasion, la période de persécution, la période d'ambition, et enfin la période de démence. Le point cardinal de cette concep-

(1) Gérente, *Délire chronique*. Thèse de Paris, 1883.

tion, erronée à notre avis, c'est l'affirmation dogmatique que ces quatre stades se suivent fatalement dans un ordre régulier, et que le troisième stade succède invariablement au second. C'est ce point spécial que je vous demande la permission de discuter. Il vient d'alimenter de longues controverses ; il est donc impossible de passer la question sous silence.

L'expérience de tous les jours nous apprend qu'il est de vieux persécutés qui meurent dans l'impénitence finale, après avoir passé dans un délire stéréotypé dix, quinze ou vingt ans de leur existence, sans jamais passer par la phase ambitieuse ; d'autres tombent de la persécution dans la démence, sans traverser aucune autre modification psychologique. Nous ajouterons que la grande majorité des persécutés appartiennent à ce type primitif, et ne présentent jamais d'idées de grandeur. Une statistique, relevée à la clinique par M. le docteur Pichon, établit une proportion de deux ambitieux sur neuf persécutés. Mais une question semblable ne peut être résolue que par des recherches étendues et prolongées, et doit reposer sur une statistique internationale. C'est là, sans doute, un des résultats dont nous aurons à remercier le classement statistique récemment adopté au congrès de Paris, et qui permettra de résumer, dans des tableaux réguliers, les faits observés dans tous les pays.

Mais nos adversaires mettent en avant un argument pour le moins singulier. La durée de la seconde phase ou de persécution est souvent très longue, disent-ils, et l'on doit longtemps attendre avant de pouvoir se prononcer. Forts de ce raisonnement, ils ne craignent pas d'affirmer que tous les persécutés deviennent ambitieux. Mais combien de temps faut-il attendre pour pouvoir affirmer que,

dans un cas donné, la transformation n'a pas eu lieu? Suffit-il d'attendre dix ans, quinze ans, vingt ans? Attendez encore, nous dit-on. Mais dans des conditions pareilles, la vie entière de l'observateur suffira-t-elle à formuler une conclusion? Car quel est le médecin qui peut se flatter d'observer un aliéné pendant plus de trente ans? Et la mort de l'observateur ou du malade ne risque-t-elle pas de mettre un terme à cette expérience?

Quant à prétendre, comme on l'a fait, que toutes les observations contraires à l'hypothèse du délire chronique sont des erreurs de diagnostic, c'est raisonner en théologiens, et non pas en hommes scientifiques; c'est formuler une doctrine, pour chercher ensuite des arguments en sa faveur, en se réservant le droit de condamner comme *hérésies* (c'est-à-dire comme erreurs de diagnostic) toutes les observations régulièrement prises, qui déposent en sens contraire.

Un état d'esprit semblable n'a rien de commun avec l'impartialité qui doit guider tout savant qui s'occupe des sciences naturelles, parmi lesquelles nous n'hésitons pas à ranger la psychiatrie.

Ce point réglé, voyons ce qui reste à l'actif des créateurs du prétendu délire chronique.

1° *Le mot.* Lasègue, ce grand maître des ressources de la langue française, avait trouvé du premier coup une expression saisissante, pittoresque et parfaitement exacte : le *délire des persécutions;* nous n'en dirons pas autant de ses contradicteurs posthumes, qui semblent ne pas comprendre la portée des termes dont ils font usage.

Esquirol avait dit : « La folie est une maladie chronique, ordinairement sans fièvre. » C'est qu'en effet l'immense majorité des maladies mentales est de très longue

durée. Dès lors, le mot de délire chronique ne répond à rien de spécial et s'applique au plus grand nombre des perturbations pathologiques de l'esprit. Rien n'est plus contraire à la logique et à la grammaire que d'appliquer une qualification banale à un fait particulier lorsqu'on veut le définir. Aussi M. Garnier a-t-il préféré le mot de *psychose systématique progressive* à celui de *délire chronique*, expression condamnée par ses propres inventeurs, bien qu'ils s'obstinent encore à en faire usage.

Nous choisirions plus volontiers le terme de *délire ystématisé primitif*, créé par Morselli, qui s'applique également au délire ambitieux proprement dit. Mais pourquoi renoncer à cette expression si claire et si précise, le *délire des persécutions?* Les illettrés eux-mêmes en comprennent immédiatement le sens, et les savants y trouvent, en trois mots, une description graphique.

2° *Le fait.* La maladie qui nous occupe, observée depuis des siècles, a été spécialisée et limitée par Lasègue, étudiée et décrite par cent observateurs après lui. La psychologie de ces malades et l'organisation de leur délire ont été admirablement analysées par Jules Falret.

3° *La transformation ambitieuse* a été signalée par Morel en 1860, par Foville, par les deux Falret et par Legrand du Saulle, qui, dans un style un peu lourd, a signalé le fait avec une prolixité de détails qui ne laisse aucune place à l'équivoque.

4° *La filiation logique*, telle que la comprennent les partisans de la nouvelle doctrine, repose sur une conception psychologique erronée, comme nous l'avons démontré plus haut.

Que reste-t-il donc aux inventeurs du prétendu délire chronique? Il leur reste la paternité d'une erreur; et la

postérité, dans sa justice, saura certainement récompenser chacun selon ses mérites et mettre chacun à la place qui lui est due (1).

(1) M. le docteur Garnier, dans sa thèse inaugurale (*Des idées de grandeur dans le délire des persécutions*, Paris, 1877), s'exprime en ces termes :

« C'est à M. le professeur Lasègue que revient l'honneur d'avoir mis en relief cette forme d'aliénation mentale... Les travaux ultérieurs n'ont pas fait perdre au premier tableau ses lignes si caractéristiques et sur lesquelles on veut toujours jeter les yeux, alors qu'on désire se pénétrer des traits vraiment saillants de ce désordre psychique. »

TROISIÈME LEÇON

PERSÉCUTÉS PERSÉCUTEURS.

Sommaire. — Difficulté du diagnostic. — Trois types. — Type Lasègue : persécuteur tardif. — Le persécuté fait choix de son persécuteur après avoir passé par les phases successives du délire. — Type Falret : persécuteur d'emblée. — Observations de malades. — Premier type : persécuté très ambitieux devient persécuteur consécutivement. — Parallélisme entre la personnalité du persécuteur et celle de sa victime. — Deuxième type : femme qui devient persécutrice d'emblée. — Troisième type : persécuteur amoureux; observation d'un malade.

Caractères généraux communs à tous les persécutés persécuteurs : 1° activité ; 2° ténacité ; 3° exaltation de la personnalité, absence d'altruisme ; 4° abus de la logique ; 5° longévité intellectuelle. — Les aliénistes sont plus exposés que les autres à devenir victimes de ces malades.

Messieurs,

Le programme que nous vous avons présenté dès le début de ces conférences comporte l'étude d'un type qui peut être considéré comme l'expression la plus complète du délire des persécutions ; nous voulons parler des persécutés persécuteurs.

C'est surtout la personnalité des sujets de cette espèce dont l'exaltation peut aller jusqu'au crime, qui attire l'attention du grand public et qui fait intervenir dans la question l'action directe de la justice.

Des actes de persécution sont accomplis tous les jours par certains de ces malades à l'égard de ceux qu'ils regardent comme leurs ennemis. Mais la plupart de ces faits passent inaperçus ; loin de les ébruiter, on cherche à les couvrir d'un voile, et c'est seulement lorsqu'un crime retentissant,

lorsqu'un assassinat commis par un fou vient ensanglanter la voie publique, que la presse s'émeut, que les tribunaux s'emparent du fait, et que l'éternelle question de la responsabilité vient se poser de nouveau.

Nous avons tous un intérêt capital à bien connaître cette question si difficile à résoudre et qui peut à chaque instant se poser. Elle présente surtout un intérêt spécial pour les aliénistes qui, même sans être experts, peuvent à chaque instant se voir appelés à formuler leur avis dans les circonstances les plus solennelles.

Rien n'est plus épineux que de formuler un diagnostic dans les cas de ce genre. Tout récemment, un inventeur malheureux tuait, d'un coup de revolver, un employé supérieur des télégraphes, homme du plus grand mérite et savant distingué. Le crime avait été publiquement commis, mais le prévenu plaidait très habilement sa cause, se faisait passer pour victime, et parvenait à jeter le doute dans l'esprit de ses juges. Cet exemple célèbre suffira pour vous montrer combien est grande la difficulté de la question et avec quels soins nous devons étudier ce problème.

Messieurs, les persécutés persécuteurs se divisent en deux grands types que j'appellerai : le type Lasègue, le type Falret.

Par un hasard heureux, je puis, aujourd'hui, vous présenter deux malades qui répondent à ces deux variétés et me permettent ainsi de vous montrer la nature prise sur le fait.

Le premier de ces deux sujets est un aliéné des plus remarquables, dont l'observation nous a été communiquée par M. le docteur Vallon, médecin de l'asile de Villejuif. Il présente un exemple admirable et complet du premier type.

M... a toujours eu, d'après un témoin qui le connaît depuis 1862, un caractère sombre, envieux, peu communicatif, très ambitieux. Doué d'une assez belle intelligence, il était un candidat à la persécution et serait certainement resté malheureux même s'il avait réussi à percer. Mais les événements n'ayant point justifié ses espérances, il a dû souffrir d'autant plus vivement que son caractère ne le disposait nullement à la patience et à la résignation. M... est le fils d'un ouvrier qui paraît n'avoir présenté aucun trouble intellectuel. De bonne heure, notre malade s'est destiné à la profession d'instituteur. Il a obtenu une place sur la frontière, à L... (Alsace). En 1862, il fut déplacé pour des écarts de conduite par M. J..., inspecteur de l'enseignement primaire. Il paraît avoir, dès cette époque, considéré M. J... comme son persécuteur. Nommé à un poste différent, il fondait de grandes espérances sur sa parenté avec un ecclésiastique d'un rang fort élevé. Mais sa conduite le fit déplacer de nouveau, et, dès lors, son animosité contre l'inspecteur ne connut plus de bornes. Après la guerre, M..., qui s'était marié dans son pays (sa femme a dû le quitter pour cause d'incompatibilité d'humeur), fut placé comme instituteur adjoint dans un arrondissement de Paris, sur la recommandation de M. J... et de quelques autres personnes distinguées. J'aime à vous signaler ce fait qui montre combien les persécutés sont peu reconnaissants envers ceux qui ont le tort ou le malheur de s'être intéressés à leurs affaires (1). Peu de temps après sa nomination, il fut encore déplacé et envoyé dans un autre arrondissement pour avoir, en présence des élèves, souffleté un des instituteurs qu'il accusait de faire sur lui de faux rapports.

(1) C'est ainsi que M. Roux, directeur des affaires départementales, vient d'être assassiné par son secrétaire.

Ce déplacement lui fit perdre des avantages matériels considérables, et peu de temps après, son fils, jeune homme très intelligent de onze ans, fut enlevé par une fièvre typhoïde. Le chagrin qu'il éprouva fut immense, car il avait fondé les plus hautes espérances sur la tête de cet enfant. Il prétendit immédiatement que M. J... était l'auteur de cette mort, car en prononçant son déplacement, il lui avait fait perdre de l'argent, et faute d'argent il n'avait pas pu faire donner à son enfant les soins médicaux nécessaires. Voilà donc le délire des persécutions constitué, et M... a fait choix d'un *persécuteur*, ou pour mieux dire, d'une victime; mais pour comprendre son état d'esprit, il faut revenir en arrière. Il y a vingt-quatre ans, en 1865, il avait eu une querelle violente avec un de ses chefs, et après lui avoir adressé les plus grossières injures, il l'avait appelé vieil imbécile; il avait déclaré que lui, M..., parviendrait aux plus hautes fonctions et qu'il réorganiserait l'enseignement de fond en comble, qu'il expulserait les incapables par des hommes intelligents.

Permettez-moi d'aborder ici une digression qui n'est pas sans intérêt. Il y a quelques années seulement que M... a donné des signes d'aliénation mentale et a dû être sequestré; mais, comme vous le voyez, il nourrit, depuis presque un quart de siècle (1865), des idées d'ambition et de persécution. Il y a eu développement simultané des deux tendances, sans qu'on puisse dire que l'une des deux ait précédé l'autre; ce sont deux dispositions d'esprit nées d'un fond commun, l'autophilie, et qui se sont simultanément et parallélement développées. Nous sommes loin des quatre phases nécessaires du prétendu délire chronique, car la réalité des faits diffère souvent des conceptions systématiques des doctrinaires.

Avant de venir à Paris, M... voulait être nommé inspecteur de l'enseignement primaire. Il ne possédait pas les diplômes nécessaires pour obtenir cette place, et cependant, en vrai persécuté, il accusait MM. Floquet, J... et C... de lui avoir barré le chemin ; mais à partir de la mort de son fils, son délire prit une forme plus active ; il venait attendre à sa porte M. J..., l'inspecteur qu'il considérait comme son principal ennemi. Il l'abordait dans la rue et le poursuivait de ses supplications, tantôt priant, tantôt pleurant, tantôt menaçant. M. J... se sauvait quelquefois par des voies détournées, mais M... le rejoignait toujours. Un jour, après avoir monté la garde devant la porte de M. J... pendant deux heures, M... l'aborda d'une manière tellement inquiétante, que l'inspecteur dut prendre la fuite pour lui échapper. Le lendemain, M. J... recevait de la préfecture l'avis de se tenir sur ses gardes, M... ayant proféré des menaces de mort contre lui, contre M. C... et contre M. Floquet, député. M... fut à ce moment filé par deux agents de la sûreté. Il vint plusieurs fois stationner à la porte de M. J... cherchant à le voir, malgré les affirmations du concierge disant que M. J... était en tournée d'inspection.

Pendant trois jours, M... se promena dans Paris ayant un couteau à virole, dont il se promettait de faire un bon usage. Fatigué de ses pérégrinations, il vient à la préfecture de la Seine, demandant à voir M. C... Il brise une chaise sur la tête d'un garçon de bureau ; il brutalise M. L..., chef du personnel, l'accusant d'avoir fait de mauvais rapports sur lui ; puis, il profère des menaces de mort contre M. Floquet, disant qu'avant vingt-quatre heures il l'aurait tué. Effectivement, il tenta, dans la journée, de le voir à la Chambre ; mais M. Floquet ne le reçut pas. Enfin, il revint chez M. L..., armé de son couteau à

virole, et réclamant justice. M. L... l'emmena à l'Hôtel de ville, essayant de le perdre en route, mais inutilement. A l'Hôtel de ville, M. L... étant monté dans l'ascenseur, il y monta aussi. M. L... étant entré dans son bureau, il monta la garde à la porte. C'est alors qu'aidé de plusieurs personnes M. L... le conduisit chez Legrand du Saulle, qui fit opérer l'internement.

Avant cette dernière scène de violence, il avait, pendant trois mois, menacé à diverses reprises M. L... et M. C..., restant dans leurs bureaux plusieurs heures. Il avait même poursuivi ces messieurs dans la rue et brutalisé un passant qui ressemblait à M. C... Il s'excusa aussitôt, ayant reconnu son erreur. Les victimes de M..., car on peut bien nommer ainsi les hommes honorables qu'il a si longtemps tourmentés et poursuivis, déclarent qu'il n'a jamais présenté, pendant cette longue période, aucune trace du délire exubérant qu'il manifeste aujourd'hui. Ils rendent hommage à son intelligence et disent qu'il *raisonnait parfaitement*. Un fait remarquable, c'est que, malgré son excitation, il n'écrivait à personne de lettre menaçante. Il craignait, sans doute, de laisser des preuves par écrit. Transporté à Sainte-Anne, et plus tard à Villejuif, il a manifesté un délire ambitieux des plus caractérisés, qu'il devait sans doute caresser depuis longtemps, sans le révéler au dehors. Mais, en tout cas, il est évident que cet homme, qui raisonnait parfaitement, était absolument aliéné depuis nombre d'années, et que sa folie n'a été, pour ainsi dire, que l'épanouissement naturel de son caractère primordial.

Mais l'un des points les plus curieux de l'évolution de son délire, c'est, qu'après avoir fait choix de son persécuteur, il l'a pour ainsi dire associé mentalement à son exis-

tence, subissant la transformation de la personnalité, que subissent les aliénés de ce genre. Il a, pour ainsi dire, associé M. J... à ses destinées, en lui accordant une promotion nouvelle dans la hiérarchie du mal, chaque fois que lui, M..., en obtenait une dans la hiérarchie du bien.

M... est instituteur distingué ; M. J... est inspecteur de l'enseignement primaire.

M... s'appelle prince de Hohenzollern ; il est empereur de France, puis de l'Europe ; M. J... devient un homme politique très important, qui conspire, avec Bismarck, pour la destruction de la France.

M... est Dieu ; M. J... est aussitôt le diable.

Ce phénomène psychologique, très curieux, dont nous devons la constatation à M. Vallon, n'avait jamais été constaté jusqu'ici. C'est la *transformation double de la personnalité*, si je puis me permettre de créer une expression nouvelle.

Pour donner une idée de l'état actuel de M..., au point de vue psychologique, nous rapportons ici quelques fragments d'un écrit qu'il nous a remis :

Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.

A Sa Majesté François-Joseph Ier, empereur d'Autriche-Hongrie, hôtel Bristol, Paris.

Villejuif, le 7 octobre, an III de l'ère de Dieu connu.

Sire,

Nous avons l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien notifier par télégramme de notre part à Guillaume de Saxe-Cobourg, qui, depuis le décès de Frédéric III, se dit empereur d'Allemagne, de cesser ses fonctions d'empereur, de ne plus continuer à voyager en Europe et de se rendre tout aussitôt à Paris pour être par Nous investi, s'il sait se comporter ainsi que Nous le voulons, de la dignité d'empereur de Sénégambie considérablement agrandie, car Nous ne saurions le reconnaître comme empereur d'Allemagne, vu qu'il est

fils naturel de lord Palmerston, et pour d'autres raisons qu'il ne Nous convient pas d'expliquer.

Vous voudrez en même temps faire procéder à l'exécution de J..., le diable incarné, pour crimes très nombreux par lui commis, et venir après cette exécution, entouré de Leurs Majestés les empereurs présents à Paris, régnants et à régner, du corps diplomatique, de Leurs Excellences les ministres, que Nous avons nommés d'ici et que Votre Majesté connaît, et des principaux membres du Haut Clergé, spécialement de Son Éminence le cardinal Pecci, duc de Leicester, ex-pape Léon XIII, ainsi que de plusieurs membres de l'ex-gouvernement de la République française, Nous faire sortir sans délai, conformément à Notre Dignité de Dieu incarné pour toujours, de Grand Empereur Perpétuel du Globe terrestre, spécialement Empereur de France, à titre temporaire, et de Grande Grèce pour toujours, du lieu de séquestration où Nous sommes depuis trop longtemps renfermé.

Nous recommandons à Votre Majesté de Nous faire entourer de la pompe qui convient à notre rang suprême, parce que cette pompe nous est due, et afin que notre autorité, la seule légitime au ciel comme sur la terre, soit acceptée plus aisément de l'Humanité tout entière. Nous informons également Votre Majesté, que nous épouserons principalement, tout aussitôt après que Nous aurons été officiellement conduit à Paris, Son Altesse Impériale l'archiduchesse Marie-Adélaïde, votre digne fille.

Nous comptons sur votre obéissance pleine et entière sous tous rapports.

Nous avons l'honneur de prier Votre Majesté d'agréer l'assurance de Notre considération la plus distinguée,

M... de Hohenzollern.

P.-S. Votre Majesté voudra bien excuser l'irrégularité de notre écrit, vu que nous ne pouvons pas avoir ici ce qu'il faut, et cela sous aucun rapport.

Aujourd'hui l'attitude de ce malade est pleine d'orgueil. Il garde toujours sa casquette sur la tête, en exigeant que tout le monde se découvre devant lui. Lorsqu'il parle devant l'auditoire réuni à l'amphithéâtre, tout le monde doit se lever parce qu'il est Dieu. Il exige qu'on le transporte à la

Banque de France pour y réclamer un million en espèces, qu'on lui remettra.

Inutile d'insister davantage sur ses divagations. Contentons-nous de signaler un fait curieux. Un paralytique général du service a été contagionné par le délire de M...; il le considère comme la divinité. Il déclare que le bon Dieu lui a parlé et qu'il a été fort aimable pour lui, qu'il lui a promis sa sortie et de nombreuses récompenses.

Le fait de contagion, à l'intérieur d'un asile entre deux aliénés, est assez rare pour être remarqué.

M... est en ce moment un homme des plus dangereux. Il représente le type Lasègue des persécutés persécuteurs. Mais les idées ambitieuses paraissent s'être développées chez lui simultanément avec les idées de persécution, sans qu'il soit possible de les ranger dans deux stades successifs.

Je vais, maintenant, vous parler d'une malade fort intéressante, qui représente le second type dont j'ai à vous entretenir (type Falret).

Mme X..., issue d'une famille distinguée, sans antécédents héréditaires bien connus, a toujours été aimable dans sa jeunesse. Rien ne pouvait faire prévoir que sa raison dut se troubler un jour. Elle s'est mariée à dix-huit ans. L'union fut malheureuse. Les époux se séparent. Mme X... reste seule avec ses deux enfants. Des difficultés nombreuses s'élèvent autour d'elle. Son caractère s'aigrit, elle éprouve de grands revers de fortune. Après ce dernier accident, elle verse dans le délire des persécutions. C'est sa famille qui est cause de tous ses malheurs, qui lui a fermé toutes les portes. A l'instant même elle réagit. D'emblée elle est persécutrice. Elle s'attaque plus spécialement à sa sœur et à son beau-frère, qu'elle calomnie sans relâche. Le cercle de ses persé-

cutions s'élargit; les jésuites, dirigés par sa sœur, organisent un complot contre elle. Elle envoie une dépêche coûtant plus de 300 francs au Sénat et à chacun des ministres. Tombée enfin dans la plus noire misère, Mme X... est chassée du logement qu'elle habitait, et, pendant plus d'un an, elle n'a d'autre refuge que les asiles de nuit. Cependant elle court tous les ministères, fréquente le parquet, excède tout le monde de ses plaintes, de ses réclamations ardentes; elle finit par être envoyée à Sainte-Anne. Elle est placée successivement dans divers établissements. Partout, elle se montre très orgueilleuse, se plaignant sans cesse et menaçant médecins et fonctionnaires de les faire destituer; elle est revenue récemment à Sainte-Anne. Son attitude est très digne; elle a les manières d'une femme du monde des mieux élevées. Elle est extrêmement réticente, et ce n'est qu'avec une grande difficulté qu'on parvient à lui arracher quelques confidences.

Le point de départ de tous ses malheurs, c'est l'entente intervenue entre son mari et un homme politique important, qui détient son contrat de mariage, où il lui est reconnu une fortune considérable. C'est pourquoi elle veut lui intenter un procès. Mais elle s'est heurtée au mauvais vouloir de la magistrature; pour réussir dans cette affaire, dit-elle, il faut le concours du ministre de la justice, celui de la Chambre des députés, et l'intervention de la presse officielle et officieuse; elle réclame l'arrestation immédiate des médecins qui ont certifié son aliénation mentale, de diverses personnes qui ont été en rapport avec elle, et de plusieurs personnes qui ont été en rapport avec son mari.

Le fond de toute cette base, dit-elle, est un amalgame clérical, diplomatique et monarchiste.

Elle ne semble pas avoir d'hallucinations, bien qu'elle ait

quelquefois parlé de ses « invisibles ». La santé physique est excellente.

Cette intéressante malade est un exemple du second type, le type Falret. Elle est persécutée d'emblée.

Messieurs, je vous ai dit, en commençant, que les persécutés persécuteurs se divisent en deux grands types; les premiers sont les *actifs* de Lasègue. Ce sont des persécutés ordinaires qui ont traversé les phases ordinaires du délire; ils ont passé par la période de l'inquiétude et de la défiance, puis par celle de la systématisation ; ils ont eu des hallucinations de l'ouïe. Notre malade M... en a présenté. Enfin, le sujet arrive à faire choix d'un persécuteur. C'est ici que se manifeste la différence entre les persécutés actifs et les persécutés passifs. Ces derniers se résignent à leur triste sort; les premiers, au contraire, gens plus énergiques, réagissent contre la persécution imaginaire dont ils ont à souffrir, et lorsqu'une fois ils ont fait choix d'un persécuteur, ils engagent hardiment la guerre et ne se lassent jamais.

Les persécuteurs de cette espèce peuvent devenir ambitieux, mais ne le sont pas nécessairement.

Voyons maintenant les persécutés du second type : c'est le type Falret. — Ici, le malade ne suit pas une série d'étapes comme le précédent; il devient persécuteur d'emblée. Dès qu'il a conçu l'idée de la persécution, il se met à poursuivre ses ennemis imaginaires. Caractère très important : il n'a point d'hallucinations de l'ouïe. Vous avez pu voir, en effet, que Mme X... n'en a point présenté, tandis que M..., qui appartient au premier type, en offrait d'une manière évidente.

Enfin, le persécuteur type Falret est, avant tout, un aliéné raisonnant. C'est une intelligence solide, qui n'a

subi aucune déchéance. On ne trouve point chez lui de ces conceptions ridicules qui font éclater du premier coup l'aliénation mentale (1).

Aux deux types que nous venons de décrire, il faudrait en joindre un troisième : c'est le persécuteur amoureux.

J'ai eu l'occasion de vous en présenter un exemple remarquable, il y a deux ans. Un officier de l'armée française, après avoir pris une part active à la guerre de 1870, pendant laquelle il s'était remarquablement distingué, revient dans ses foyers en congé de convalescence. En se promenant sur la place publique, il devient brusquement amoureux. Il rencontre une jeune personne qui fait sur lui une impression tellement profonde, qu'il s'enquiert immédiatement de son adresse, et se rend chez ses parents pour demander sa main. Il se heurte naturellement à un refus poli ; mais, à partir de ce moment, il la harcelle de ses poursuites incessantes. Elle vient à Paris, il s'empresse de la suivre. La jeune personne se marie, mais cet incident ne change rien à ses desseins. Il soutient que ce mariage est une fiction inventée à dessein pour l'obliger à renoncer à ses poursuites. Il accuse son frère de s'être mis en travers de ses impulsions, et à partir de ce moment, il le choisit pour principal persécuteur. Enfin, les parents et le mari de la jeune femme, poussés à bout, s'adressent à l'autorité militaire. Cité devant ses supérieurs, il persiste dans ses intentions. — Pourquoi l'empêcherait-on, dit-il, d'épouser la femme qu'il aime ? — Mais elle est mariée, lui répond-on. — Je ne le croirai jamais, à moins qu'elle ne vienne me le déclarer ici, en présence de ses parents. On finit par l'enfermer à l'asile de Bassans,

(1) Nous renvoyons, pour plus de détails, à l'excellente thèse de M. le docteur Pottier, *Étude sur les aliénés persécuteurs* (Thèse de Paris, 1886).

où il fait choix d'un nouveau persécuteur, dans la personne de M. le docteur Fusier, directeur de l'asile. Il profère des menaces de mort contre son frère, contre le général X..., qui l'avait interrogé à la place de Paris.

Après une série de pérégrinations diverses, il arrive à Sainte-Anne, on le fait entrer à la clinique. A peine étais-je entré dans le service, qu'il se précipitait vers moi en me sommant de le faire mettre immédiatement en liberté. — Mais je ne vous connais pas, lui disais-je; je ne sais même pas quels sont les motifs de votre séquestration. — Vous devez voir à ma figure que je ne suis pas aliéné, me dit-il. — Parole aussi lamentable que risible, car l'agitation extrême où il se trouvait, sa manière de parler et de se présenter, dénotaient suffisamment le trouble de son esprit.

Plein d'éloquence et d'animation, il plaidait avec vigueur sa cause ; il peignait la douleur qu'il éprouvait à voir sa carrière brisée, ses projets interrompus. — J'ai servi mon pays, disait-il, j'ai été porté plusieurs fois à l'ordre du jour, j'ai été blessé plusieurs fois ; et cependant, je languis dans un asile, tandis que mes camarades, suivant la filière des promotions, arrivent tous les jours à des grades supérieurs. — Vous pouvez renoncer à vos projets de mariage, lui dis-je. — Je n'y renoncerai jamais tant que j'aurai un souffle de vie.— Mais la jeune femme est mariée.— C'est une fiction, le mariage n'a jamais eu lieu ; d'ailleurs, il n'y a que les médecins qui m'aient considéré comme fou. — Le général X... partage leur avis, lui dis-je. — C'est un réactionnaire, son opinion ne compte pas.

Inutile de poursuivre ce dialogue. Le malade, dont la violence augmentait tous les jours, a été retiré de Sainte-Anne par sa famille, pour être placé dans une maison de santé, où il se trouve encore.

Tous les persécuteurs amoureux ne sont point de ce calibre. J'en ai connu de fort discrets.

Une dame, apparentée de près à un très haut personnage, a été pendant longtemps l'objet des poursuites d'un jeune magistrat qui la suivait partout, sans jamais lui adresser la parole. Arrivait-elle à Paris, qu'elle rencontrait à sa porte le persécuteur amoureux qui, sans dire un mot, se tenait devant la maison. Partait-elle pour la campagne, en arrivant, elle rencontrait toujours le même personnage dans la même attitude de déférence et de respect. Cette persécution, discrète mais insupportable, a duré plusieurs années, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on est parvenu, par voie administrative, à y mettre un terme. Que dire, en effet, à un homme qui ne parle jamais et qui, pour toute manifestation, se contente d'être toujours présent?

On peut rapprocher de ces faits un Anglais cité par M. Pottier. Après avoir longtemps poursuivi de ses obsessions une jeune femme de l'aristocratie anglaise, il a fini par faire annoncer dans les journaux son mariage avec elle, ce qui l'a fait poursuivre en justice.

On doit citer ici la célèbre affaire Teula (1), dans laquelle Lasègue a été obligé de soutenir un procès, pour avoir fait séquestrer le persécuteur.

Il faudrait joindre à ces trois types un quatrième genre créé par Krafft-Ebing. C'est le délire des processifs et des plaignants (2) (*Querulanten und Processenkramer*), dont Racine semble avoir décrit, par anticipation, le type dans la comtesse des *Plaideurs*.

Mais en laissant de côté ces variétés accessoires, nous

(1) B. Ball, *Folie érotique*, 1888.
(2) Krafft-Ebing, *Lehrbuch der Psychiatrie*, 1883, Bd. II, p. 150.

restons en présence des deux genres créés par Lasègue et Falret.

Rappelons-nous, d'ailleurs, qu'il existe des caractères généraux qui sont communs à tous les persécutés persécuteurs.

Le premier, c'est l'activité. Doué d'une grande vigueur d'esprit, ces sujets manifestent leur agitation par des écrits, par des discours, par des démarches sans nombre, enfin par des attentats violents.

En second lieu, la ténacité. Une fois qu'ils ont fait choix de leur victime, ils ne l'abandonnent jamais, ils la tourmentent pendant de longues années. Cependant, il peut y avoir des substitutions et surtout des additions. Les persécuteurs s'en prennent, chemin faisant, à tous ceux qui contrarient leur délire et même à ceux qui, après s'être intéressés à leur cause, n'ont pas réussi à contenter leurs espérances. Inutile de dire qu'il faut y joindre les médecins qui les ont soignés, les magistrats qui les ont condamnés.

Le troisième caractère est l'exaltation de la personnalité. Plus que les autres persécutés, ils sont orgueilleux, vaniteux et profondément égoïstes. Ils ont toujours raison, jamais ils n'avouent leurs torts, ils sont absolument dénués de tout sentiment d'*altruisme*.

Ils envisagent tout par rapport à eux-mêmes, ils ne pensent qu'à eux. Un persécuté de ce genre tue sa femme ; il le regrette comme il l'a dit à moi-même, parce que, séquestré dans une maison de santé après avoir passé en cour d'assises, il se voit empêché de gérer sa fortune, ce qui le préoccupe beaucoup.

Le quatrième caractère est l'abus de la logique. Ils vivent dans un monologue perpétuel, ils n'écoutent leurs interlocuteurs, quand ils veulent bien les écouter, que pour argu-

menter, répliquer et discuter; leur vie est un plaidoyer continuel.

Le cinquième caractère qui leur est commun, c'est la longévité intellectuelle et souvent physique. Ce sont des types vigoureux. Leur intelligence ne fléchit pas, et leur vie se prolonge souvent pendant de longues années. Il faut ajouter qu'ils sont sujets à des alternatives d'excitation et de rémission qui permettent quelquefois de les croire guéris, alors qu'ils ne font que dissimuler leur délire.

Messieurs, si je me suis longuement étendu sur la description des persécutés persécuteurs, c'est que, plus que tous les autres, les aliénistes sont exposés à devenir leurs victimes. Condamnés par profession à rester longtemps en contact avec eux, nous devenons facilement l'objet de leur colère.

Au reste, les dangers de cette espèce, sont pour nous un titre de gloire. Les Godefroy et les Marchant sont l'honneur de notre profession, comme les Esquirol et les Pinel, les Lasègue et les Falret en ont été la gloire; et nous pouvons dire avec orgueil que, lorsqu'a sonné l'heure du danger, ceux d'entre nous sur qui le sort est tombé l'ont accepté sans hésitation et l'ont subi sans faiblesse.

QUATRIÈME LEÇON

IDÉES DE PERSÉCUTION.

SOMMAIRE. — Caractères généraux du délire des persécutions. — Il suppose une certaine vigueur d'esprit. — Faiblesse intellectuelle des sujets obsédés par des idées de persécution. — Ils n'ont pas la force d'esprit nécessaire pour créer un système. — A des esprits émoussés correspond un délire émoussé. — Tous les aliénés, sauf les déments, peuvent offrir des idées de persécution. — On les rencontre surtout chez les alcooliques, les paralytiques généraux, les séniles et les faibles d'esprit. — Opposition, contraste entre les alcooliques et les persécutés ; différences qui les séparent. — Contraste entre les paralytiques généraux, avec idées de persécution, et les vrais persécutés. — Quelques mots sur les idées de persécution chez les séniles et les faibles d'esprit. — Résumé. — Conclusion.

MESSIEURS,

Dans les conférences précédentes, je vous ai tracé le tableau du délire des persécutions ; je vous ai montré l'évolution de cette maladie dont les racines plongent si profondément dans le cœur de l'individu et qui finissent par faire partie de son existence individuelle. Je vous ai montré les phases diverses que parcourt son évolution progressive telle que l'ont tracée Lasègue, Falret, Foville, Morel et tous nos grands maîtres en aliénation mentale. Je vous ai montré cette puissance de logique qui s'exalte par le fait même de la maladie et qui survit à la perversion complète de l'individu et semble, pour ainsi dire, s'enrichir à ses dépens ; je vous ai tracé enfin le tableau d'un délire qui, chez les esprits vigoureux, présente certainement des caractères d'énergie, de puissance et de vigueur que nous cherche-

rions vainement chez les malades dont je vais aujourd'hui vous parler.

Et cependant, l'excursion que nous allons tenter aujourd'hui est indispensable pour l'intelligence du sujet. Il est bon, sans doute, de s'élever sur les sommets ; mais il faut quelquefois descendre dans la plaine.

Je vais donc aujourd'hui vous parler de détails vulgaires, mais qui doivent cependant vous intéresser, si vous tenez à bien connaître le délire de persécution, à distinguer les états morbides qui peuvent le simuler ou le côtoyer et à dégager enfin le métal des scories qui viennent en altérer la pureté.

Par *idées de persécution*, j'entends des conceptions délirantes qui peuvent se faire jour dans presque toutes les maladies mentales et qui n'ont aucun rapport avec un délire systématisé qui doit suivre une marche progressive.

Les conceptions délirantes systématisées du premier genre ont pour caractère la force ; les conceptions confuses du deuxième ont pour caractère la faiblesse, et vous serez surpris de voir l'impuissance et la stérilité des sujets qui nourrissent des idées vagues de persécution lorsqu'on les compare à la logique vigoureuse et serrée des vrais persécutés tels que je vous les ai fait connaître. Aux esprits émoussés répond un délire émoussé dont les angles n'ont rien de saillant, et dont le relief n'a rien qui frappe.

Loin de vous étonner de cette platitude, de cette niaiserie des conceptions, il faut savoir au contraire qu'elle est un des meilleurs caractères sur lesquels nous puissions nous appuyer pour établir le diagnostic.

Presque tous les aliénés, sauf les déments complets, peuvent offrir des idées de persécution ; mais on rencontre

surtout ces idées chez quatre grandes catégories de malades, ce sont :

1° Les alcooliques ;

2° Les paralytiques généraux ;

3° Les séniles ;

4° Les faibles d'esprit.

Je pourrais facilement allonger la série, mais je vous parlerai surtout de quatre grandes catégories que je viens d'énumérer. Commençons d'abord par vous parler, suivant notre coutume, des malades que nous allons vous présenter aujourd'hui.

Le premier est un ancien militaire, âgé de vingt-huit ans, d'un assez beau développement physique, mais absolument perdu par les excès alcooliques. Ses excès remontent à l'enfance ; il a goûté à tous les liquides, le vin, l'eau-de-vie, l'absinthe, le rhum, la chartreuse, etc.

Dans ces derniers temps, c'est l'absinthe qui a joué le rôle principal. Un jour il en a bu un litre entier d'un seul coup ; le lendemain il en a ingurgité un demi-litre à petits coups, c'est-à-dire un petit verre à la fois. Il est resté trois à quatre jours malade ; il avait la langue brûlée, l'appétit complètement supprimé ; il avait la tête lourde, il entendait des roulements de tambour. C'est là sans doute une orgie exceptionnelle ; mais tous les jours il buvait sept à huit fois de l'absinthe en y joignant du vin et de l'eau-de-vie de marc.

De pareils excès continués pendant deux ans devaient nécessairement réagir sur le corps et l'esprit : il avait perdu l'appétit, il avait des insomnies opiniâtres avec des hallucinations de la vue et surtout avec des hallucinations de l'ouïe. On lui adressait des injures grossières, et c'est peut-être sous l'influence de ces troubles sensoriels qu'il a

commencé à concevoir des idées de persécution. Il buvait, dit-il, pour oublier toutes les misères qu'il a eues depuis qu'il est au monde; dans les ateliers qu'il a fréquentés, on cachait ses outils, on l'empêchait de travailler ; les patrons s'en mêlaient, on lui refusait tout ce qui était nécessaire pour son travail. On lui imposait des besognes difficiles et dangereuses, en l'obligeant à porter des glaces extrêmement lourdes dans les escaliers; en un mot on cherchait des prétextes pour pouvoir le renvoyer.

Ses idées sont aussi misérables que le langage qui sert à les exprimer est vulgaire. Les actes n'ont pas une couleur beaucoup plus tranchée. Il change souvent de logement; il est parti de Paris pour Lyon, il y a deux ans ; il a trouvé partout les mêmes tourments. Il est revenu à Paris il y a trois ans ; rien n'était changé.

Il est tombé depuis dans la manie des écrits. Plus de vingt lettres ont été adressées par lui au procureur de la République et à divers commissaires de police. Il croit que *cela est organisé par les prêtres ;* il se perd en lamentations interminables.

Il verse également dans la manie des inventions : il a trouvé un système de ballons dirigeables ; il a découvert un procédé dont il ne veut pas livrer le secret. Il a écrit au ministère de la guerre ; mais il a reçu une réponse négative. Il est convaincu qu'on l'a pillé, et qu'on utilise son système.

Comme vous le voyez, on ne saurait imaginer rien de plus terne, de plus niais, de plus insignifiant que ce délire; ce sont les rêves incohérents de l'ivresse, et déjà quelques semaines d'abstinence ont modifié son état. Persécuté en apparence, cet homme est un alcoolique en réalité; mais il n'offre certainement pas un délire systématisé primitif.

Le second malade qui doit vous être présenté est un paralytique général, homme d'ailleurs vigoureux et d'une santé robuste jusqu'à ces derniers temps.

Il s'agit d'un employé d'octroi, âgé de quarante-quatre ans, marié, père de quatre enfants bien portants. Il a été militaire, possède d'excellents certificats, n'a jamais commis d'excès alcooliques et ne paraît jamais avoir eu la syphilis.

Il y a trois ans, sans cause appréciable, il a présenté les premiers symptômes d'une ataxie locomotrice progressive.

Les douleurs fulgurantes dans les membres inférieurs ont ouvert la marche ; puis sont venues successivement les douleurs en ceinture, puis les douleurs viscérales (crises gastriques), puis enfin l'affaiblissement de la vue. Le réflexe pupillaire est aboli ; le réflexe patellaire, affaibli.

Le malade présente la démarche bien connue des ataxiques; il ne peut pas se tenir debout les yeux fermés. Il est donc incontestablement atteint d'une lésion de la moelle épinière.

La paralysie générale, dont il présente aujourd'hui les symptômes, est manifestement consécutive à la lésion spinale. Les troubles somatiques qui marquent l'invasion de cette dernière maladie, sont l'inégalité pupillaire, l'embarras de la parole, le tremblement fibrillaire de la langue, des lèvres et des joues, le tremblement des mains, le grincement des dents.

Ajoutons, pour compléter le tableau de son état physique, qu'il présente un grand état de maigreur et de dépérissement.

Après avoir établi le diagnostic par l'énumération des symptômes physiques, nous allons nous occuper de l'état mental, qui se rapporte plus directement à l'objet de cette conférence.

Les troubles intellectuels se sont manifestés il y a deux ans. C'est donc un an après l'apparition des premiers symptômes spinaux que le délire s'est montré. La mémoire a commencé par s'affaiblir, puis le caractère s'est altéré.

Sombre, défiant, soupçonneux, il se croyait toujours poursuivi par des maraudeurs ; en allant du bureau de l'octroi jusqu'aux fortifications, il se retournait vingt fois, se croyant toujours suivi par quelque malfaiteur. Dans l'exercice de ses fonctions, pour le service de l'octroi, il ne voulait jamais être seul.

Bientôt, l'affaiblissement de ses facultés lui fit commettre de nombreuses erreurs dans ses rapports et dans ses comptes.

Mis en réforme, il accusa de sa disgrâce le médecin de l'octroi et un employé supérieur avec lequel il se trouvait souvent en rapport. Il proféra contre eux des menaces de mort. Aujourd'hui, il a même oublié leurs noms !

Avant d'être mis à la retraite, il avait des hallucinations de l'ouïe ; il se plaignait d'être insulté par les allumeurs de réverbères. Il prétendait que les voisins faisaient du tapage pour l'empêcher de dormir.

Il voulait battre le concierge, qui l'accusait de cracher dans l'escalier. Il soupçonnait sa fille aînée d'être de connivence avec ses persécuteurs. Dans chaque passant, il voyait un ennemi.

Aux hallucinations se joignaient des interprétations délirantes : *on faisait chanter le coq contre lui.*

Enfin, des hallucinations du goût, de l'odorat, du tact et du sens génital venaient compléter le tableau.

Aujourd'hui, ce malade est à la clinique depuis huit mois ; le délire a complètement cessé pour céder la place à des préoccupations hypocondriaques. L'intelligence est

profondément déchue ; l'impuissance génitale est complète, et le malade marche rapidement vers sa fin (1).

Nous trouvons, dans l'état mental de cet aliéné, le type achevé du paralytique avec idées de persécution. Non seulement le délire est niais, incohérent, illogique ; mais le malade perd le souvenir de ses persécuteurs, oublie complètement leurs noms, et finit par tomber dans l'hypocondrie, avant de verser dans la démence complète.

Messieurs, après vous avoir montré deux malades qui semblent atteints du délire des persécutions, mais qui n'ont, en réalité, que des idées de persécution, il nous faut établir devant vous le contraste entre ces faux persécutés et les sujets réellement atteints d'un délire systématique.

I. La première différence entre les alcooliques et les persécutés, c'est que le persécuté ordinaire est presque toujours un homme bien portant, au point de vue physique, tandis que l'alcoolique est presque toujours plus ou moins gravement malade. On peut quelquefois louer son intelligence, mais on ne fera jamais l'éloge de son foie ni de son estomac. En un mot, l'alcoolique pense mal, dort mal et digère mal ; tandis que le persécuté pense mal, mais dort et digère bien.

Mais l'état mental offre ici des contrastes plus frappants encore, et qui nous intéressent plus directement comme aliénistes.

Le délire du persécuté est essentiellement subjectif ; il tire son fond de l'individu lui-même. Le délire de l'alcoolique, au contraire, est souvent objectif ; il est fortement

(1) L'autopsie, pratiquée le 3 décembre 1889, a révélé les lésions spinales habituelles de l'ataxie et les lésions cérébrales de la paralysie générale (adhérences, atrophie des hémisphères, etc.).

influencé par les circonstances extérieures, qui le modifient sans cesse Un incident trivial peut détourner l'alcoolique de la voie qu'il poursuit et le lancer sur une autre piste; le persécuté, plus tenace dans ses idées, se préoccupe peu du monde extérieur et suit obstinément la ligne qu'il s'est choisie.

Le délire des alcooliques est un rêve, disait Lasègue; on pourrait dire que le délire des persécutés est un plaidoyer perpétuel, un abus incessant de l'argumentation et de la logique.

Par une conséquence toute naturelle de cet état, l'alcoolique est impulsif; il passe avec la plus grande facilité de l'idée à l'action. Le persécuté, au contraire, médite ses coups, et ne manifeste ses tendances agressives qu'après avoir longuement prémédité son acte.

Dans les moments les plus violents, l'alcoolique frappe sous l'influence de la colère ou de la peur; il est cruel, comme tous les poltrons. Le persécuté, au contraire, laisse mûrir son indignation, et frappe à la fin, parce qu'il est décidé à se venger. Ses actes sont réfléchis; ils ne sont presque jamais spontanés.

Tel est l'état général de ces deux intelligences malades. Signalons maintenant quelques points de détail.

Le délire alcoolique est un délire nocturne ; les accès d'agitation surviennent souvent après une nuit d'agitation etde malaise.

Le persécuté, au contraire, dort habituellement bien, sauf pendant les périodes d'excitation, où le sommeil l'abandonne, comme les autres aliénés.

L'alcoolique perd la mémoire ; il tend à devenir de plus en plus amnésique. Le persécuté présente, au contraire, une sorte d'hypertrophie de cette faculté.

Enfin, les hallucinations de la vue, si fréquentes chez les alcooliques, sont remplacées, en quelque sorte, par celles de l'ouïe chez les persécutés. Quand ces derniers présentent des hallucinations de la vue, c'est qu'ils s'alcoolisent, ou se sont alcoolisés.

Voyons maintenant quel est, chez ces deux malades, l'œuvre du temps.

Séquestré, l'alcoolique tend à guérir par l'effet d'une sobriété forcée; son délire tend à s'effacer. Séquestré, le persécuté peut se calmer, sans doute ; mais il n'abdique jamais ses convictions. Le feu couve sous la cendre, prêt à se rallumer à la première occasion.

Libre, l'alcoolique s'abrutit de plus en plus, perd la mémoire et tombe dans l'affaissement plus ou moins complet de l'intelligence. Libre, le persécuté conserve son activité, sa fougue et sa verdeur intellectuelle, et s'en sert trop souvent pour persécuter les autres.

Enfin, les deux délires peuvent se combiner et il en résulte un type hybride qui a été souvent décrit, et qu'il me paraît inutile d'analyser ici.

II. Les paralytiques persécutés appartiennent surtout à la forme dépressive, hypocondriaque et mélancolique de la maladie. Comme les vrais persécutés, ils ont des hallucinations de l'ouïe; mais leur état mental s'écarte absolument du délire systématisé. Le défaut de logique, la faiblesse des conceptions frappent l'observateur à chaque instant; rien ne se tient debout dans leurs récits; enfin, leur bienveillance puérile, opposée à la bienveillance habituelle des persécutés, vient achever le contraste.

III. Dans l'affaiblissement sénile de l'intelligence, les idées de persécution sont souvent le fruit naturel de l'amoindrissement de l'individu. Le vieillard s'atrophie au

physique comme au moral ; il devient pusillanime, avare, défiant ; il craint ses héritiers ; il arrive facilement à craindre ses propres enfants, et, comme les sentiments affectifs sont atrophiés chez lui, il les croit volontiers atrophiés chez les autres.

Telle est l'origine de ses craintes, de ses terreurs, de ses plaintes perpétuelles.

Sans doute, un délire de persécution systématisé peut, à la rigueur, se montrer à un âge avancé ; mais il ne faut point confondre, avec un tel état d'esprit, les idées incohérentes de persécution qu'on rencontre si souvent chez les personnes dont l'intelligence a fléchi sous le poids des années, et dont l'esprit n'a plus la vigueur nécessaire pour concevoir un délire logique et régulièrement organisé.

IV. Les débiles, les faibles d'esprit, sont souvent portés à exprimer des plaintes vagues et incohérentes et à formuler des idées de persécution pauvres, misérables et puériles, comme leur intelligence avortée. On rencontre surtout ce type chez les masturbateurs ; ils sont à la fois orgueilleux et abjects, ambitieux et plaintifs, ils s'abandonnent à des redites incessantes, et laissent apercevoir un égoïsme inconscient et naïf : ils sont, de tous les aliénés, les plus insupportables et les plus ennuyeux.

Nous pourrions facilement, messieurs, allonger ce catalogue en vous parlant des idées de persécution chez les hystériques, chez les névropathes et chez les déséquilibrés. Mais nous craignons d'avoir déjà trop longtemps insisté sur le sujet qui nous occupe.

Nous croyons vous avoir démontré qu'il existe un abîme profond entre les idées de persécution, simples ornements greffés sur un autre fond morbide, et le vrai délire des persécutions, dont vous connaissez maintenant les caractères.

Il ne s'agit point, en effet, d'une *monomanie*, comme dirait Esquirol, il ne s'agit pas d'un délire partiel ; il s'agit au contraire d'un des délires les plus généraux qui puissent exister; il retentit sur l'intelligence tout entière, car il tire son origine de l'ensemble même du fonctionnement cérébral dévié par une organisation malheureuse, nous dirions volontiers par un vice congénital. Il s'agit enfin d'un état morbide qui va toujours en augmentant, qui peut sans doute s'assoupir de temps en temps, mais qui, à proprement parler, ne guérit jamais, parce qu'il est absolument incurable au fond.

C'est avec juste raison que M. Magnan insiste (1) sur la différence capitale entre les persécutés qui guérissent et ceux qui ne guérissent pas, mais il a tort de prétendre que les incurables sont les ambitieux, tandis que les autres peuvent guérir. La vérité, c'est que les vrais persécutés ne guérissent jamais et n'ont pas le droit de guérir. Ils sont atteints d'un vice de conformation mentale ; on peut améliorer leur état, on ne peut pas le transformer.

Ce qui les caractérise essentiellement, je le répète encore une fois, ce n'est point l'invasion des idées de grandeur, c'est l'esprit de systématisation, c'est l'autophilie, c'est la tendance absolument subjective de leur esprit, qui les force à tout considérer par rapport à eux-mêmes, sans jamais tenir compte de l'existence d'autrui. De tels sujets peuvent rester éternellement persécutés sans jamais devenir ambitieux. Ils n'en sont pas moins condamnés à mourir dans l'impénitence finale.

Ils peuvent sans doute présenter des alternatives d'excitation et de rémission. Ils peuvent offrir des améliorations

(1) Magnan, *Annales médico-psychologiques*, 1888, p. 470 et suiv.

passagères et la courbe de leur délire peut présenter des oscillations nombreuses ; mais sa direction générale reste toujours la même.

Il en est tout autrement pour les sujets atteints d'idées de persécution ; leur délire n'a point de racines solides, leur esprit ne descend pas une pente fatale et sur laquelle il est impossible de s'arrêter. Ils sont donc essentiellement curables, quittes à récidiver sans doute, mais sans être condamnés à la destinée qui atteint les vrais persécutés.

C'est sans doute pour avoir négligé cette distinction capitale qu'on a commis l'erreur, sans doute excusable à cette époque, de prétendre que cette psychose pouvait guérir dans une proportion variant entre un tiers et un sixième des cas (1).

On avait sans doute compris dans cette statistique les alcooliques avec idées de persécution, dont l'état mental est si facile à modifier, tandis que le vrai délire des persécutions est une robe de Nessus qu'on ne peut dépouiller sans déchirer sa propre chair.

(1) Legrand du Saulle, *Délire des persécutions*, 1874.

CINQUIÈME LEÇON

FOLIE A DEUX.

SOMMAIRE. — La folie est-elle contagieuse? — Deux courants opposés. — Opinion du public. — Opinion des spécialistes. — Folie épidémique. — Influence des aliénés sur les masses.

Lasègue et Falret. — La folie peut être communiquée dans l'intimité de la vie privée. — Opinions de divers auteurs. — Régis, Chpolianski, Marandon de Montyel, Kiernan. — Types divers. — Folie à deux. — Folie simultanée. — Folie communiquée. — Folie transformée. — Folie épidémique. — Folie gémellaire. — Suicide à deux.

Sujets actifs. — Sujets passifs. — Types effacés. — La contagion de la folie est un fait incontestable. — Traitement. — Isolement des sujets.

MESSIEURS,

Parmi les questions les plus palpitantes que nous sommes appelés à résoudre, l'une des plus capitales, par son importance théorique et par ses conséquences pratiques, est incontestablement celle que nous allons discuter aujourd'hui.

La folie est-elle contagieuse? La réponse ne serait point douteuse, s'il s'agissait des grandes névroses convulsives; pour l'épilepsie comme pour l'hystérie, de nombreux exemples viennent établir que, soit derrière le mur de la vie privée, soit au grand jour de la publicité, le contact des malades exerce une influence des plus manifestes sur les sujets prédisposés. Pour ce qui touche à la folie, nous sommes en présence de deux courants opposés.

Pour le public en général, il est nettement établi qu'en entendant délirer les autres, on devient fou soi-même, et

qu'il suffit d'être enfermé dans un asile d'aliénés pour perdre complètement la raison.

L'opinion des spécialistes est diamétralement opposée. Tous les auteurs font remarquer, à juste titre, l'antipathie profonde que les aliénés éprouvent les uns pour les autres; ils ne s'aiment pas entre eux, ils ne s'entendent pas entre eux, ils ne conspirent pas entre eux. Ce n'est pas sans motif que le fou porte le nom d'aliéné. Il est en effet *alienus*, c'est-à-dire étranger au monde qui l'entoure. Il vit dans le subjectif. Une barrière infranchissable le sépare du monde extérieur et des impressions qui pourraient l'atteindre, et le force à se replier continuellement sur sa propre intelligence. Les fous se traitent réciproquement d'insensés, et voilà pourquoi, suivant la parole d'Esquirol, les murs d'un asile sont le meilleur moyen de traitement.

Mais, si les aliénés n'ont guère d'influence les uns sur les autres, leur action ne s'étend-elle pas, dans une certaine mesure, sur les gens sains d'esprit?

L'opinion contraire a prévalu généralement parmi les aliénistes. On fait valoir l'intégrité presque constante des fonctions intellectuelles chez les personnes chargées de la surveillance et du traitement des malades. Les infirmiers, les surveillants, les élèves et les médecins aliénistes eux-mêmes, conservent leur raison, malgré l'influence nocive du milieu dans lequel ils sont plongés.

Un homme du plus grand mérite, un spécialiste des plus éminents, avait poussé si loin ses convictions à cet égard, qu'il n'avait pas hésité à mettre un de ses enfants sous la garde d'une vieille démente inoffensive, qui le promenait dans son parc. Un jour, l'enfant dont l'intelligence commençait à s'ouvrir, dit à son père dans son langage naïf : « Tu sais, papa, que Mlle Joséphine dit des bêtises. »

Ainsi, cette jeune intelligence avait poussé en ligne droite, comme un arbre bien planté, malgré le contact incessant d'un esprit malade.

Nous trouvons donc, d'une part, l'opinion du vulgaire, qui n'hésite pas un instant à reconnaître la contagion de la folie; d'autre part, l'opinion des spécialistes qui repoussent à l'unanimité la possibilité d'une transmission des idées délirantes.

Tel était l'état des esprits, quand Lasègue et Falret ont publié leur premier travail. Mais il faut établir ici une distinction fondamentale : l'influence des aliénés sur les masses n'est point contestable et n'a jamais été sérieusement contestée. Les épidémies de folie religieuse, de « religion hystérique », de démonolâtrie, qui ont sévi à certaines époques, sont là pour l'attester. C'est là, en quelque sorte, la folie épidémique, qu'il faut distinguer de la folie contagieuse. Lasègue et Falret ont démontré l'action que pouvait exercer un esprit malade sur un esprit sain dans l'intimité de la vie privée; mais la science a marché, les observations se sont multipliées, et le cadre tracé par les premiers auteurs est devenu trop étroit. Toutefois, la notion primitive est absolument vraie; la folie se gagne, la folie peut être communiquée par le frottement continuel qui se produit dans l'intimité.

Nous examinerons tout à l'heure les questions de détail qui découlent de ce grand principe ; mais, avant d'étudier la maladie, occupons-nous des malades, car j'en ai deux à vous présenter.

Il s'agit d'un couple fort respectable, dont l'union semble avoir été jusqu'ici parfaite, puisque de leur intimité est née une folie en partie double. Le mari, qui se trouve en ce moment à Sainte-Anne, est un ancien soldat des plus

honorables, qui a servi pendant de longues années dans l'artillerie. Il était encore militaire, lorsque, à l'âge de quarante-huit ans, il épousa une femme avec laquelle il a vécu dans les meilleurs termes. Les deux époux avaient conçu l'un pour l'autre un attachement profond, et ils jouiraient encore d'un bonheur parfait, si des accidents étranges et d'une nature toute particulière n'étaient venus troubler leur existence.

On a souvent invoqué l'hérédité morbide comme une des causes les plus puissantes de la folie à deux. Cette origine peut être invoquée pour la femme, mais non pour le mari, dont l'arbre généalogique est parfaitement correct à cet égard.

Aucune maladie sérieuse n'a laissé sur eux son empreinte, et, chez la femme, la seule cause que l'on puisse invoquer après l'hérédité, est la cessation des règles. C'est, en effet, à l'époque de la ménopause, que les accidents ont débuté chez elle.

Chez le mari, le point de départ du délire est parfaitement clair. Les troubles intellectuels lui ont été communiqués par sa femme.

Notre couple habitait une localité suburbaine, lorsque leurs malheurs commencèrent. Il s'agissait au début d'accidents puérils, de discussions futiles. Quelques sous péniblement disputés au boucher et à l'épicier auraient été l'origine de la querelle. Des mauvais propos, colportés par les commères, avaient depuis quelques mois exaspéré la femme, lorsqu'un jour elle donna des signes manifestes d'aliénation mentale.

Elle se trouvait un jour à l'église, au moment d'une quête ; elle déposa un sou dans la bourse, et, à l'instant même, elle crut s'entendre appeler « voleuse ». On avait

mal interprété son geste, on avait cru qu'elle voulait prendre de l'argent dans la bourse. Le prêtre lui jette un regard méchant, et elle apprend, nous ne savons comment, qu'elle est « excommuniée ». Elle rentre en pleurant et raconte à son mari de quelles accusations elle est l'objet. Le premier mouvement de X..., en recevant cette confidence, fut de s'en étonner profondément. Il s'agissait en effet d'une hallucination de l'ouïe, qu'il ne partageait pas encore. Mais les assertions répétées de sa femme finissent par ébranler son jugement; elle lui dit à chaque instant qu'on attaque sa probité, qu'on médit de sa vertu ; il finit par croire à la réalité des voix entendues par sa femme; il finit enfin, à force de prêter l'oreille, par les entendre lui-même.

Nous rencontrons ici un fait curieux, qui fait exception à la règle admise par tous les auteurs. On reconnaît généralement que c'est l'esprit le plus fort qui influe sur le plus faible, que c'est le plus âgé, le plus instruit, le plus autorisé qui joue le rôle actif, tandis que son collègue joue le rôle passif. Cette fois, les rôles sont renversés. Notre homme, beaucoup plus intelligent que sa femme, subit complètement son influence et parvient à se créer un délire personnel. On lui adresse perpétuellement les plus grossières injures, mais il lui est impossible de voir ses insulteurs, toujours cachés derrière un mur, derrière un rideau, derrière les persiennes d'une maison voisine. Cependant, il les entend avec une telle netteté, qu'il peut engager un long dialogue avec eux. Un jour, excédé et fatigué de tout ce qu'il entend, il leur propose un duel qui est accepté. Au jour et à l'heure fixés, il arrive au rendez-vous ; mais, à son grand étonnement, il ne rencontre personne; on lui avait manqué de parole.

Notre malade va maintenant franchir une étape importante de son délire ; il cherche la cause de son malheur et veut donner la mort à ceux qui le persécutent. Il fouille dans son passé et parvient enfin à trouver son persécuteur. C'est à l'événement le plus important de sa vie, c'est à son mariage qu'il rattache ses tribulations. Sa femme était alors recherchée par un militaire, qui aurait voulu l'épouser. Ce prétendant évincé serait mort depuis ; mais, sous l'influence de son délire, X... arrive à douter de la réalité de son décès, et il en fait le protagoniste du drame qui se déroule à ses dépens. Il est le chef de ceux qui troublent son repos. X... prend alors un grand parti : il déménage, il quitte la localité où il avait longtemps habité ; mais, dans son nouveau domicile, les mêmes inconvénients l'attendent. Il choisit un autre quartier; mais c'est pour se trouver toujours en butte aux mêmes persécutions. Poussé à bout, et à l'instigation de sa femme, il va chez le commissaire de police déposer une plainte en règle contre ses persécuteurs. C'est à la suite de ce dernier incident qu'il est arrêté et conduit au dépôt de la préfecture, puis à l'asile Sainte-Anne.

Au moment de son entrée à la Clinique, le malade présentait une grande émotivité. Rien de plus facile que de le faire pleurer. Il suffisait de le faire parler pendant quelque temps. Il s'exaltait alors, il manifestait avec énergie ses convictions délirantes.

Mais, au bout de quelques jours, une transformation manifeste s'était opérée chez lui. Il n'avait plus d'hallucinations, il n'entendait plus ses voix, il commençait à douter de la réalité de ses conceptions délirantes. « On m'a conduit ici comme malade, disait-il, mais ma femme est bien plus malade que moi. »

Ces bonnes dispositions ne devaient point durer. Dès la première visite de sa femme, le délire a repris le dessus; il a recommencé à éprouver des hallucinations de l'ouïe; quelques jours plus tard, il était redevenu calme, et la même expérience, répétée dans les mêmes conditions, a donné le même résultat. Quand il est seul, son intelligence s'affermit et sa raison reprend ses droits. Dès qu'il reçoit les visites de sa femme, son jugement se trouble et le délire reparaît.

Et cependant, son intelligence, de beaucoup supérieure, a créé un système infiniment plus logique et mieux coordonné que celui du sujet actif dont il subit si manifestement l'influence. La femme, beaucoup moins capable, a des conceptions frustes; elle parle de ses voisins, de l'épicier, de la fruitière, du boucher; elle a un délire puéril. Et pourtant, c'est bien elle qui joue le rôle actif. C'est elle qui a débuté dans la voie de la folie; c'est elle qui l'a communiquée à son mari; c'est elle qui, après une longue lutte, a triomphé de ses résistances. Quand elle lui dit d'écouter, il entend les mêmes voix, il ne peut s'empêcher de dire : C'est étonnant. Enfin, c'est la femme qui a poussé le mari chez le commissaire, pour y déposer une plainte ridicule.

Ce qui d'ailleurs constitue un signe pathognomonique, c'est que le mari ne délire plus quand il est séparé de la femme. Celle-ci, au contraire, conserve toutes ses hallucinations et n'abandonne point ses conceptions délirantes, même quand elle est seule. Nous en reparlerons dans la conférence suivante.

Messieurs, nous sommes en présence d'un cas absolument conforme au type décrit par Lasègue et Falret. Mais,

depuis le travail de ces deux aliénistes, de nombreuses additions ont été faites à leur nomenclature.

Mon élève et ami, le docteur Régis, dans une fort remarquable thèse, a étudié la folie à deux, qui se développe parallèlement chez deux ou trois sujets prédisposés qui se trouvent en rapport entre eux.

Dans la thèse récente de M. Chpolianski, cette question est reprise de nouveau par rapport à la contagion des idées de suicide. Il donne le nom de folie imposée au type de Lasègue et M. Falret, et de folie simultanée au type décrit par M. Régis.

M. Marandon de Montyel a décrit récemment un troisième type, qu'il appelle folie communiquée.

Un aliéniste américain, Kiernan, prétend avoir vu des conceptions délirantes, transmises d'un aliéné à un autre ; c'est ce qu'il appelle la folie transformée. Les faits de ce genre me paraissent bien étranges ; ils sont absolument contraires à toutes nos observations ; nous avons toujours vu les aliénés témoigner le plus profond mépris pour les conceptions délirantes de leurs voisins, et jamais nous n'avons réussi nous-même à leur inculquer une nouvelle absurdité ; mais enfin, nous ne voulons pas contester des faits qu'on dit avoir observés, et nous admettrons la *folie transformée* de Kiernan (1). Il faut ajouter à cette liste, déjà longue, la *folie épidémique*, celle qui sévit sur les masses ; la *folie gémellaire*, celle qui frappe simultanément deux jumeaux, enfin le *suicide à deux*, qui fait le sujet de la thèse de M. Chpolianski.

La folie à deux, selon le type décrit par Lasègue et Falret, présente les caractères suivants:

(1) Nous venons tout récemment d'en observer un exemple. (Voir p. 40.)

Il s'agit, le plus souvent, d'un fait de contagion abrité derrière le mur de la vie privée, mais dans lequel l'influence exercée par l'un des deux sujets sur l'autre emprunte à l'intimité même de la vie familiale un cachet particulier.

Il existe, pour l'ordinaire, une différence de niveau entre les deux sujets. Celui qui joue le rôle actif occupe une position supérieure à l'autre, et son délire est mieux « rédigé ». C'est un maître qui communique, qui impose son délire à sa servante ; c'est un frère, c'est une sœur plus énergique qui domine les autres membres de la famille (1). Quant au sujet passif, il n'est que l'écho affaibli du premier ; aussi ses convictions sont-elles moins profondes et moins durables. Il suffit presque toujours que les deux « complices » soient séparés, pour que les conceptions délirantes du sujet passif soient atténuées ou même abolies.

Il faut aussi, pour que le premier sujet exerce son influence sur le second, que son délire ait un certain degré de cohérence et de plausibilité. Personne n'ajouterait foi aux propos insensés et sans suite d'un maniaque ou d'un dément ; personne ne se laisserait influencer par les inepties que débite un paralytique général qui se dit millionnaire, et vous propose un instant après de balayer les salles. C'est le délire systématisé d'un ambitieux ou d'un persécuté, ce sont les prédications d'un mystique, qui entraîneront les convictions.

D'un autre côté, quels sont les individus que nous voyons le plus souvent jouer le rôle passif dans les folies à deux? Ce sont ceux qui, d'une manière générale, reconnaissent le plus facilement l'autorité de leur entourage : ce sont les

(1) Nous avons vu que cette règle était violée dans le cas que nous avons rapporté, et qui, sous les autres rapports, se rapproche du type classique.

faibles d'esprit, les enfants, les vieillards, et ce qu'on peu appeler, d'une manière générale, les *effacés*. Dans toute famille, il y a des caractères qui exercent la domination sur les autres, et plus l'intimité est grande, plus la fréquentation est habituelle, plus cette autorité a de facilité à s'imposer. La fille écoutera le délire de sa mère; le vieillard admettra volontiers les conceptions délirantes de l'enfant qu'il a vu grandir.

Pour M. Régis, il s'agit surtout, dans la folie à deux, de deux têtes mal faites, toutes deux prédestinées à la folie. Ces êtres exercent d'ordinaire les uns sur les autres une attraction réciproque et arrivent à se rencontrer facilement. L'union délirante est alors très commune. S'il s'agit de membres d'une même famille, l'influence de l'hérédité est alors manifeste. Ce sont, comme on dit vulgairement, deux têtes dans un même bonnet. Il ne manque plus alors qu'une cause occasionnelle, qu'une étincelle pour allumer l'incendie. Qu'il survienne alors un revers de fortune, une mort inattendue, et l'on verra éclater les symptômes de la folie à deux.

Nous admettons volontiers l'interprétation de M. Régis; mais nous pensons que les faits signalés par Lasègue et Falret conservent toute leur valeur et méritent la place principale. Les faits signalés par M. Régis constituent une variété intéressante, à côté de celle qu'avaient décrite ses devanciers.

Dans l'observation de folie communiquée, rapportée par M. Marandon de Montyel (1), il s'agit d'un délire communiqué par contagion à un individu prédisposé. Ce n'est plus, comme dans la folie à deux de M. Régis, un délire

(1) Voir cette observation dans les *Annales médico-psychologiques*, 1884, 2e vol., p. 352.

simultané chez deux prédisposés, et ce n'est pas non plus, comme dans la folie à deux de Lasègue et Falret, la communication du délire à un sujet tout à fait indemne.

La folie à plusieurs par transmission d'idées délirantes entre aliénés a été signalée par un auteur américain, Kiernan, mais ne doit être admise, croyons-nous, qu'avec les plus grandes réserves. Les aliénés, en effet, loin de se mettre d'accord sur le sujet de leur délire, ont une tendance invincible à ridiculiser les conceptions délirantes de leurs camarades.

Encore une fois, l'aliéné, comme l'indique son nom, est étranger, *alienus*, aux conceptions d'autrui ; il est presque impossible de jeter dans son esprit une idée fausse, étrangère aux siennes propres. En effet, l'aliéné procède de lui-même, et non pas des autres. Les fous ne conspirent pas entre eux; dans un asile, il suffit de deux gardiens pour surveiller une centaine de malades. C'est donc avec les plus grandes réserves qu'on doit accueillir les idées de Kiernan.

Quant à la folie épidémique, elle est attestée par des faits très nombreux. On connaît l'influence énorme qu'ont les aliénés sur les foules. On peut dire que c'est là que l'on voit le triomphe de la contagion. Il a suffi, vous le savez, de deux bergers illettrés pour établir la réputation de la Salette, en dépit du clergé qui s'était prononcé contre le miracle. Il n'a rien moins fallu que les révélations de Lourdes pour détruire le prestige de la Salette. Sans ce traitement, qu'on peut qualifier d'homœopathique, la renommée de la Salette vivrait encore. Je vous rappellerai ces épidémies de démonomanie développées dans des couvents, les assemblées convulsionnaires du nord de l'Irlande et la folie des prédications en Suède (1840).

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de la folie gémellaire, puisqu'elle a fait le sujet d'une de mes leçons antérieures.

Je vous signalerai, en terminant, le suicide à deux, qui a fait l'objet d'un travail approfondi et fort bien fait du docteur Chpolianski (1). On rencontre dans les observations qu'il rapporte des preuves intéressantes et nouvelles de l'imitation dans les troubles mentaux.

Vous le voyez, messieurs, la contagion de la folie est un fait des plus incontestables, et dont il faut savoir tenir compte. Mais, ce n'est pas, comme le pense le vulgaire, dans l'intérieur des asiles que la transmission s'opère ; c'est, au contraire, dans la vie intérieure, dont les conditions sont absolument différentes.

Quel traitement faut-il opposer à la folie à deux ? Un seul est efficace : c'est la séparation des deux aliénés. Cette séparation doit être rigoureuse et maintenue pendant plusieurs mois, malgré les désirs et les supplications des malades. Nous avons déjà commencé ce traitement pour les deux personnes dont je vous ai parlé, et déjà nous avons obtenu, du côté du mari, une notable amélioration.

(1) Chpolianski, *Des analogies entre la folie à deux et le suicide à deux* (Thèse de Paris, 1885).

SIXIÈME LEÇON

LES PERSÉCUTÉS EN LIBERTÉ.

Sommaire. — Aliénés en liberté. — La science s'est faite surtout dans les établissements publics. — Importance de la clientèle privée. — Duchenne de Boulogne. — Étude des maladies mentales en dehors des asiles. — Folie à deux. — Folie du doute. — Persécutés actifs. — Persécutés passifs. — Ces derniers sont seuls capables de vivre en liberté. — Évolution naturelle de la vésanie. — Défiance. — Hallucinations. — — Crainte de l'empoisonnement. — Isolement systématique. — On bouche les portes, on change les serrures. — Intervention du téléphone, de l'électricité, etc. — Existence sordide. — Avarice. — Malpropreté. — Plusieurs persécutés ont une vie correcte à l'extérieur. — Progrès de la maladie. — Persécutés migrateurs. — Trois espèces : les voyageurs, les déménageurs, les visiteurs. — Les voyages améliorent souvent l'état mental des persécutés. — Exceptions à cette règle. — Tous les persécutés ont des caractères communs. — Ils n'accordent de confiance qu'à ceux qu'ils ne connaissent pas. — Leurs exigences vis-à-vis de leurs interlocuteurs. — Ils s'imaginent toujours qu'on connaît leur histoire. — Ils exigent qu'on embrasse leur cause. — Leur ténacité. — Leur caractère agressif. — Leurs écrits. — Leurs mémoires. — Leurs testaments. — Ils déshéritent toute leur famille. — Ils enrichissent les établissements publics. — Ils expriment leur haine envers leurs proches. — Ils témoignent leur malveillance envers les voisins. — Ils se révèlent quelquefois par un crime éclatant.

Messieurs,

Nous avons vécu jusqu'à présent dans les asiles, et c'est dans les asiles que nous avons puisé tous nos sujets d'étude. Je veux maintenant vous conduire vers un monde entièrement nouveau, et vous mettre en présence des aliénés en liberté. Et, parmi les innombrables variétés de fous que renferme la société, je donnerai la préférence aux persécutés. Nous les connaissons en effet de longue main; nous les avons, l'an dernier, étudiés dans une longue série de

leçons, et le sujet que je me propose de traiter aujourd'hui vient compléter et terminer les études déjà commencées.

Puisqu'il s'agit de fous en liberté, je ne pourrai pas vous présenter la malade dont l'histoire doit servir de base à cette leçon ; mais la femme est ici présente en la personne de son mari, car il s'agit de la femme du sous-officier d'artillerie dont il est question dans la conférence précédente.

Le mari, vous le savez, est à Sainte-Anne depuis son arrestation.

Pendant cette longue séquestration de plus de trois années, son intelligence s'est rétablie, et nous le trouvons aujourd'hui parfaitement sensé. Mais sa femme, qui vient le voir régulièrement, réalise le type des persécutés vivant en liberté. L'expression de sa physionomie est en rapport avec ses préoccupations habituelles : ses traits pâles, ridés, fatigués, portent l'empreinte de l'avarice, de la défiance et de l'inquiétude. Toutes ses instances ont pour but d'obtenir la sortie de son mari, qui retomberait dans la folie, s'il reprenait le contact journalier avec une hallucinée, qui droit toujours qu'on l'insulte, et commet dans son intérieur des excentricités multiples. Elle défait ses matelas dont la laine gît éparpillée dans son logement, et couche à terre sur le sommier. Elle refuse de toucher les arrérages de la pension de son mari, qui se trouve frustré aujourd'hui d'environ 1 500 francs par ce fait ; mais il faudrait, pour toucher, déposer ses papiers, qui sont, dit-elle, sa seule garantie. « M. Ball ne peut rien contre moi, ajoute-t-elle, *car il n'a qu'une croix, et mon mari en a deux.* » Elle prétend, dans son réduit, entendre le piano d'une dame qui habite Sainte-Anne, et les accords de cet instrument lui

adressent des injures rythmées, et lui reprochent, sur des airs connus, d'être une mauvaise femme et de laisser son mari en captivité. Elle allume des bougies tout autour de sa cheminée pour empêcher sa pendule de s'arrêter, car ses ennemis jettent du froid sur le balancier. Enfin elle se livre à mille autres excentricités, et cependant le commissaire de police de son quartier refuse de la faire conduire au Dépôt, sous prétexte qu'elle n'est point aliénée !

Nous sommes donc en présence d'une véritable persécutée vivant en liberté, malgré ses hallucinations, car elle est assez prudente pour ne pas faire de scandale violent. Cependant elle commence à être négligée dans sa tenue, à se dispenser des soins ordinaires de propreté, et à descendre enfin la pente qui conduit plus ou moins lentement à l'asile qui doit un jour la recueillir. Remarquez que l'autorité est de son côté, et qu'il est impossible, pour le moment, de la placer dans un établissement spécial.

Dans toutes les branches de la médecine, la science s'est faite surtout dans les hôpitaux, les asiles, les établissements publics ; et cependant la clientèle privée, la clinique de la ville, comme on l'appelle, pourrait réclamer une large part dans le mouvement médical de notre époque et dans l'ensemble de nos connaissances. Ce ne sont pas les mêmes malades, ce ne sont pas les mêmes maladies, qu'on rencontre à l'hôpital et en ville ; et si cette remarque est exacte en ce qui concerne les malades ordinaires, elle est bien plus vraie encore lorsqu'il s'agit des aliénés.

L'un des médecins les plus éminents de notre époque, Duchenne, de Boulogne, n'avait, au début, d'autre champ d'expérience que sa clientèle privée, et pourtant ce grand observateur a plus fait pour enrichir la science qu'aucun de ses contemporains. Mon maître Lasègue avait coutume

de dire que l'Académie de médecine aurait dû envoyer une députation à Duchenne, de Boulogne, pour le prier de lui faire l'honneur de s'asseoir dans ses rangs. Cette ambassade n'a jamais été envoyée, et je le regrette, car si rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Ce que Duchenne a fait pour les maladies nerveuses, d'autres l'ont fait pour les maladies mentales. En effet, les aliénés qui sont placés dans les asiles diffèrent notablement de ceux qu'on retrouve au dehors, et la meilleure condition pour les observer est celle d'un médecin qui, pourvu d'un service hospitalier, possède en même temps une nombreuse clientèle, qui lui permet de voir des malades que presque jamais il ne rencontrerait à l'asile. C'est dans ces conditions qu'on a constaté la folie à deux ; c'est dans ces conditions qu'on a reconnu la folie du doute, et bien d'autres découvertes du plus vif intérêt ont été réalisées de la même manière, en dehors de nos établissement, si riches cependant en matériaux de toute espèce.

Appliquons ces données au délire des persécutions. Les sujets atteints de cette infirmité intellectuelle sont de deux espèces : les *actifs* et les *passifs*. Les premiers, les actifs, réagissent contre les maux imaginaires dont ils sont victimes ; ils s'indignent, ils protestent, ils vont se plaindre à l'autorité. Ils vont souvent plus loin, et c'est pourquoi l'on ne tarde pas à les arrêter, à les séquestrer, et à les soumettre ainsi à notre observation.

Les passifs, au contraire, doués dès le principe d'un caractère tout différent, moins agressifs et plus prudents, moins tapageurs et plus réservés, échappent au sort de leurs congénères, et peuvent souvent parvenir en liberté jusqu'au terme d'une longue existence.

Voilà donc une première différence, une différence pri-

mordiale, et qui puise son origine dans la nature même de l'individu. Il en est une seconde qui n'est pas moins importante. Le persécuté en liberté suit l'évolution naturelle de sa vésanie, et son délire se développe sans contrainte et sans discipline. Il est le fruit naturel d'une évolution morbide.

Au contraire, le persécuté interné fatigue de ses réclamations les médecins, les magistrats, les autorités de tout genre. Il s'attire des répliques qui lui apprennent les motifs de son internement, et lui font pour ainsi dire toucher du doigt les absurdités qu'on lui reproche à juste titre. Au premier abord, il ne tient aucun compte de ces avertissements, il s'indigne contre les objections, il foule aux pieds les critiques; mais s'il est intelligent, s'il est diplomate, il finit par comprendre que s'il ne renonce pas à ses idées, il est de son intérêt de les dissimuler. « Si tu veux sortir, dit à son mari la malade dont je vous parlais à l'instant, ne dis pas à M. Ball qu'on t'insulte comme moi. » Suivant le mot très juste de Falret père, on fait dans les asiles l'éducation de l'aliéné, on lui apprend à se taire, et comme les hérétiques au temps de l'Inquisition, s'il persiste à nourrir des idées contraires à l'orthodoxie, il se garde bien de les divulguer. Il arrive souvent ainsi à convaincre le public de la rectitude de sa raison, et c'est de là que naissent le plus souvent ces controverses acharnées qui mettent aux prises le public et les médecins, et se terminent souvent par la sortie définitive d'un homme parfaitement aliéné, et d'autant plus dangereux qu'il cache le fond de sa pensée.

Mais le persécuté est libre, il va suivre librement ses instincts, dont le principal est la défiance. Voyons donc ce que devient ce rêveur solitaire, car presque toujours il

cherche la solitude et s'éloigne plus ou moins complètement de ses semblables. Libre de poursuivre sans obstacle le cours de ses méditations fantastiques, il arrive à présenter, malgré la diversité des types, des caractères presque toujours les mêmes à certains points de vue.

Il importe ici d'établir une distinction capitale. Si le persécuté est célibataire, il demeure libre de suivre ses penchants ; mais s'il est marié, il ne peut adopter son nouveau genre de vie qu'à la condition de convertir à sa manière de voir la personne qui partage son existence. C'est alors que commence la folie à deux ; c'est la solitude à deux, comme on l'a dit pour l'amour. Rappelons-nous que le délire des persécutions est le terrain préféré de la folie par contagion ; c'est ici que se développent ces associations morbides entre le mari et la femme, la mère et la fille, le frère et la sœur, dont je vous montre ici un exemple frappant.

Poursuivons notre étude. Nous savons que le persécuté véritable est toujours un halluciné, qu'il entend des voix, que ces voix le menacent ou lui adressent des injures ; il en résulte une disposition d'esprit toute particulière qui fait de sa vie un tissu d'inquiétudes, de soupçons, et provoque de sa part une série de précautions qui impriment à son existence un cachet tout spécial.

Tout d'abord, on se défie des aliments, car la crainte d'être empoisonné est l'une des inquiétudes les plus constantes qui tourmentent l'esprit d'un persécuté. Souvent, les ennemis n'en veulent pas à ses jours ; le poison est destiné à le faire délirer, à lui troubler l'esprit ; les drogues mises dans les aliments lui troublent le jugement, lui font éprouver des sensations bizarres.

On écarte d'abord la famille et les amis, on réduit le

nombre des domestiques, on arrive à n'avoir plus qu'une seule bonne, on finit par vivre tout seul. On prépare soi-même ses aliments, on les simplifie, on arrive à n'avoir plus qu'une nourriture rudimentaire ; on se réduit à la portion congrue, on multiplie à l'infini les précautions, et, malgré tout, l'on éprouve des symptômes étranges et pénibles qu démontrent que, par quelque moyen mystérieux, les persécuteurs parviennent toujours à empoisonner les aliments. On change de restaurant, on quitte ses fournisseurs, sans jamais parvenir à se satisfaire.

Un persécuté célèbre, pour s'assurer qu'on ne lui versait pas du poison, avait l'habitude d'entretenir un goujon vivant dans l'eau de sa carafe ; et, lorsqu'au bout de quelques jours, le poisson mourait asphyxié dans son étroite prison, il s'écriait : « Vous voyez bien qu'on empoisonne l'eau de ma carafe, puisque mon goujon est mort ! »

Mais ce n'est pas tout. Il faut se protéger contre les voix qui partent d'à côté, d'en haut, d'en bas. On calfeutre les fenêtres, on bouche les fentes, on met des chaînes et des cadenas aux serrures ; on prend mille précautions ingénieuses pour empêcher les adversaires de s'introduire dans le domicile pendant que l'on est absent ; et, malgré tout, ces mystérieux persécuteurs parviennent à violer l'habitation du persécuté, à bouleverser ses meubles, à dérober ses objets précieux. Un professeur d'un lycée de province a fait, en l'espace d'un mois, changer plus de onze fois sa serrure. Ce savant distingué est atteint d'un délire des persécutions, qui ne l'empêche pas de faire très correctement son cours.

Enfin, des regards indiscrets espionnent sans cesse notre malade par le trou de la serrure, par les fentes du plancher et par toutes les fissures. Des réflecteurs disposés d'une

manière ingénieuse permettent, sans qu'il s'en aperçoive, de suivre tous ses mouvements et de contrôler tous ses actes. Le téléphone, l'électricité, les appareils de la science moderne y jouent un rôle important. Une malade, que j'ai longtemps observée, prétendait qu'on espionnait tous ses actes au moyen d'une boîte mystérieuse, l'*oléophone ;* c'est un de ces néologismes caractéristiques dont les persécutés ont seuls le secret.

Profitons un instant de ces moyens d'investigation et pénétrons dans cet intérieur, si soigneusement défendu. Vivant seul dans le milieu où il se tient enfermé, préoccupé sans cesse de craintes imaginaires, le persécuté néglige sa tenue, laisse tomber ses vêtements en désordre et oublie les soins les plus élémentaires de la propreté. On voit s'amasser chez lui des débris informes, de vieux restes de cuisine, des os de gigot, des arêtes de poisson ; on en trouve sous les meubles, sous les oreillers, dans les paillasses, côte à côte avec des objets plus ou moins précieux, de l'argent, des billets, des obligations de chemins de fer. Tel persécuté, dont l'aspect sordide et misérable semblait annoncer le dernier degré de la pauvreté et du dénuement, cachait une fortune, non pas chez son notaire, mais entre ses matelas. Tel autre écrit ses mémoires, qu'il cache feuille par feuille dans la doublure de ses vêtements, pêle-mêle avec des croûtes de pain qui lui restent de son déjeuner, et l'accumulation de tant de matériaux variés lui donne les apparences d'un embonpoint excessif. En somme, le désordre, l'incurie et la malpropreté sont les principaux caractères qui sautent aux yeux dès qu'on pénètre dans le sanctuaire intime où se cache le persécuté, et l'aspect de ce taudis repoussant suffit à lui seul, non seulement pour justifier, mais pour imposer le diagnostic. L'avarice sordide

à laquelle les persécutés sont si fréquemment disposés, et qui cadre si bien avec l'ensemble de leur caractère, vient ajouter un dernier trait à cet ensemble et compléter le tableau.

Cette vie obscure et misérable est celle que mènent, à l'insu de tous, beaucoup de gens vivant dans la société, et qui conservent aux yeux du public les apparences de la saine raison.

Un homme investi de fonctions importantes et qui jouissait de l'estime universelle, un homme dont les travaux étaient justement appréciés, mais qui se renfermait chez lui par suite de ses préoccupations délirantes, avait cessé de vivre en rapport avec le monde extérieur ; et, par l'effet d'une manie singulière, il avait cessé d'aller au cabinet. La nature, pourtant, n'avait pas abdiqué ses droits ; il se servait donc de sa chambre à coucher. Quand celle-ci fut complètement remplie, il passa dans la pièce suivante, et, de proche en proche, chassé de chez lui par ce mobilier d'une nouvelle espèce, il finit par coucher sur l'escalier. Lorsque les experts, chargés de faire une enquête sur son état mental, se rendirent à son domicile, l'escalier lui-même était presque entièrement rempli de ses déjections, et il ne restait plus que deux marches de libres.

C'est par de telles constatations que l'expert qui pénètre dans le domicile d'un persécuté parvient à formuler, sans la moindre hésitation, un diagnostic absolument certain, alors que, pour le vulgaire, le sujet ne présente pas de signes d'aliénation mentale. Et pourtant on voit bien souvent le public et la presse protester contre une séquestration dont ils ne comprennent pas les motifs, faute d'avoir touché du doigt la réalité.

Mais, après avoir tenté tous les moyens pour se sous-

traire à l'action de ses ennemis, le persécuté ne reste pas toujours inactif jusqu'au bout ; souvent il prend le parti de fuir son domicile. S'il est riche, il voyage ; s'il est pauvre, il se contente de déménager ; dans l'un et l'autre cas, il devient un *persécuté migrateur*. C'est une variété du type que nous avons entrepris de décrire.

Les persécutés migrateurs peuvent, en effet, se diviser en trois grandes classes ; ce sont :

1° Les persécutés voyageurs ;

2° Les persécutés déménageurs ;

3° Les persécutés visiteurs.

1. Pour devenir un persécuté voyageur, il n'est pas toujours nécessaire d'être riche. Dans son célèbre mémoire sur les aliénés migrateurs, Foville a rapporté des observations dont les sujets sont de simples ouvriers ou de modestes travailleurs. Pris d'une impulsion soudaine, ils partent brusquement pour accomplir un long voyage, non seulement jusqu'au bout de la France, mais encore jusqu'au fond de l'Amérique. C'est qu'en effet les progrès de la civilisation ont mis les voyages de longue haleine à la portée des gens les plus modestes. Ce qui caractérise ces sujets, ce qui les distingue des épileptiques ou des impulsifs, c'est qu'ils obéissent toujours à une idée depuis longtemps caressée, et qui découle de toute une série de conceptions délirantes. Tourmentés sans cesse par d'invisibles ennemis, ils veulent à tout prix leur échapper ; de là ces fugues désespérées, ces départs pour un but souvent très lointain, mais qui ont toujours pour objet de les soustraire à une position intolérable.

Toutefois, il est évident que ce sont surtout les grands seigneurs qui peuvent le mieux se livrer à ce genre d'excentricité. On conseillait souvent autrefois, et avec raison, les voyages

dans le traitement des maladies mentales ; c'était une mode heureuse pour les jeunes médecins, qui trouvaient dans ces grands déplacements autant de profit que d'agrément. Mais il ne faut pas croire que ces voyages fussent toujours sans danger.

Un homme dont nous avons tous conservé le souvenir, un de nos maîtres les plus brillants, a failli tomber victime d'un persécuté qu'il avait conduit en Italie. Les meilleures relations paraissaient établies entre le malade et le médecin, lorsque celui-ci, trompé par l'attitude de son client, commit l'imprudence de le quitter pendant quelques heures. A son retour, le fou, qui s'était embusqué derrière une porte, lui tira par derrière un coup de pistolet et lui logea une balle dans le foie.

Pendant longtemps, la physionomie de Gubler — car c'est lui dont il s'agit — conserva les traces de cet accident, dont les suites ont singulièrement contribué, jusqu'à la fin de sa vie, à troubler sa santé.

Un autre jeune médecin fut encore moins heureux. Il avait accompagné un Russe en Sibérie, et il commit, comme Gubler, l'imprudence de quitter son malade pendant quelques heures. Celui-ci profita de la circonstance, et disparut brusquement, en emportant les fourrures dont tout voyageur doit nécessairement se munir pour circuler sous une température glaciale. Ce fut l'arrêt de mort du jeune médecin, qui paya de sa vie l'imprudence qu'il avait commise.

Mais, au point de vue du malade, il est incontestable que ces déplacements ont une influence salutaire. Le fait dominant de leur maladie, les hallucinations de l'ouïe, qui entretiennent et exaspèrent les conceptions délirantes, tend souvent à s'atténuer, ou tout au moins à se modifier. Un malade de Cerise, qui avait fait un voyage en Allemagne,

avait constaté, non sans surprise, qu'on ne lui adressait des injures qu'en allemand, tandis qu'auparavant ses voix lui parlaient toujours en français.

D'autres sujets, plus heureux, parviennent à se débarrasser complètement de leurs hallucinations, et comme le trouble mental subsiste toujours au fond, ils interprètent cette amélioration au profit de leur délire : « J'ai quitté mon domicile et je n'entends plus mes persécuteurs ; vous voyez donc, disent-ils, que mes persécutions n'avaient rien d'imaginaire. » Mais, en somme, le résultat de ces voyages est presque toujours favorable et se traduit par une détente qui laisse en repos le malade pendant une période plus ou moins longue.

N'oublions pas, cependant, que tous les persécutés ne sont pas aussi heureux. J'ai constaté le fait inverse chez un malade célèbre, aujourd'hui décédé, qui, pendant longtemps, avait profité de sa liberté pour inonder Paris de ses doléances imprimées. A la suite d'excentricités diverses, il avait été interné dans une maison de santé, où il s'était lié d'amitié avec un de ses compagnons d'infortune, que nous appellerons Clément. Par un revirement bien naturel chez un persécuté, il ne tarda pas à découvrir que Clément était le principal auteur de ses misères, et qu'il lui envoyait, à l'aide d'un appareil spécial, des décharges électriques qui le frappaient dans les parties les plus sensibles de son individu. Malgré son délire évident, ce malade parvint à se faire mettre en liberté sur l'ordre de l'autorité, et alors, il alla consulter successivement la plupart des médecins célèbres de Paris.

Un jour, je vois arriver chez moi un homme de taille moyenne, portant des vêtements flottants qui semblaient deux fois trop larges pour lui.

« Vous avez dû beaucoup maigrir, lui dis-je, car vos vêtements ne vous conviennent plus? »

Il m'expliqua alors qu'il était forcé de porter des vêtements trop larges pour s'envelopper d'une couche d'air, afin d'établir une atmosphère isolante entre la surface de son corps et le milieu ambiant, pour éviter, par ce moyen, les décharges électriques qu'il ne cessait de recevoir.

Pendant cette conversation, nous étions debout tous les deux. Je l'engageai vivement à s'asseoir; mais il ne consentit à prendre un fauteuil qu'après avoir étalé sur son siège une épaisse couverture de laine, destinée à le garantir encore contre les secousses qui venaient sans cesse l'assaillir, dès qu'il se posait sur un siège.

Il m'apprit alors qu'un chirurgien célèbre, qui est en même temps un homme d'esprit, lui avait conseillé de faire un voyage en Égypte, pour échapper à ses persécuteurs, qui, à une aussi grande distance, ne sauraient l'atteindre. Il partit donc pour Alexandrie; mais, arrivé à l'isthme de Suez, il sentit de nouveau des décharges tellement violentes, qu'il fut obligé de revenir en France. Il accompagnait ce récit de cette réflexion mélancolique : « Quelle puissance doivent avoir mes persécuteurs pour me lancer des décharges électriques à des distances de plusieurs milliers de kilomètres ! »

Il m'apprit enfin que, toujours poursuivi par les mêmes préoccupations, il avait pris le parti de passer toutes ses nuits dans un fiacre, qu'il payait à l'heure, pour faire incessamment le tour des fortifications de Paris, sans jamais pénétrer dans la ville. Il espérait ainsi échapper à ses tourments.

J'ai appris plus tard la mort de ce malade; je ne sais pas à quelle maladie il a succombé, mais il est évident, et c'est

ce que je voulais prouver, qu'un déplacement, même considérable, n'a pas suffi pour dissiper ses hallucinations.

II. Les persécutés déménageurs se recrutent ordinairement dans une classe plus modeste. Ce sont de petits ménages, de pauvres ouvriers, qui vont sans cesse déménageant de rue en rue, de quartier en quartier, sans jamais trouver le calme auquel ils aspirent. Plusieurs d'entre eux déménagent régulièrement à tous les termes, et même aux demi-termes. J'en ai connu qui étaient devenus la risée de leur quartier, et qui finissaient même par ne plus trouver de commissionnaires pour transporter leur pauvre mobilier.

Il est rare de voir se produire ici une amélioration qui accompagne souvent les grands déplacements. Le changement d'air et de milieu, les contrastes qui résultent d'un changement complet d'air et de climat, ne viennent pas, comme dans le cas précédent, donner le change aux préoccupations du malade, et changer les habitudes, qui tendent bien souvent à entretenir ses interprétations délirantes. Mais cette série de déplacements continuels ne peut pas indéfiniment se prolonger, et presque toujours, après un certain nombre de déménagements, le persécuté finit par arriver au terme naturel de son voyage, qui est l'asile d'aliénés.

III. Profitant de la liberté qu'on leur laisse, les persécutés entreprennent souvent une série de visites qui deviennent une véritable calamité pour ceux qui en sont l'objet.

Tantôt il s'agit d'obtenir la réparation des injustices dont ils se disent victimes, la restitution d'une fortune imaginaire, les récompenses et même les décorations qu'ils ont méritées par leurs découvertes ou par leurs services. Tantôt, au contraire, il s'agit de déposer des plaintes, d'obtenir

des réparations, de se faire enfin délivrer des certificats.

Les autorités, les administrateurs, les députés, les commissaires de police, et surtout les médecins, sont victimes de ces poursuites, auxquelles il est souvent difficile de se soustraire. En effet, après de pressantes sollicitations, le solliciteur se laisse éconduire, mais il revient le lendemain; les bonnes paroles qu'on lui a données perdent leur efficacité, et si l'on parvient à lui faire quitter la place, c'est pour le retrouver au bas de l'escalier. Il monte la garde à la porte; il surveille toutes les issues; il devient impossible de sortir ou de rentrer chez soi. Une fois dans la rue, on est suivi pendant de longues distances; on cherche en vain à dépister l'adversaire, qui s'acharne après sa victime, et ce n'est qu'au prix des plus grandes difficultés qu'on parvient à s'en défaire.

Je m'arrête ici, car si nous franchissons un pas de plus, nous arrivons aux persécutés persécuteurs, qui forment une catégorie différente de fous en liberté. Mais beaucoup de persécutés visiteurs ne vont jamais jusqu'à la menace et au crime; ils sont sur la frontière, mais ils ne la franchissent pas.

Au reste, tous les persécutés en liberté ont des caractères communs. Tantôt réticents, tantôt expansifs, suivant les circonstances, ils n'accordent de confiance, comme le disait très justement Falret, qu'aux gens qu'ils ne connaissent pas.

Tout voisin, tout parent, toute personne mise en rapport depuis quelque temps avec le malade, devient par cela seul un ennemi; il est enrôlé dans la grande conspiration formée contre son repos. Voilà pourquoi toute personne qui a fréquenté le malade devient forcément un de ses adversaires; voilà pourquoi le passant rencontré dans la rue

dans un moment d'abandon, le voyageur côtoyé sur la route, le médecin consulté pour la première fois, sont tout des confidents qu'on accueille avec expansion, tandis que tous ceux qu'on a vus deux ou trois fois de suite deviennent immédiatement l'objet de défiance la plus invincible. Voilà pourquoi, dans un autre ordre d'idées, il faut résister à la bienveillance naturelle qui nous anime à l'égard de tout client nouveau ; on écoute ses doléances, on s'intéresse volontiers à ses récits, on cherche volontiers à lui rendre un service. A l'égard d'un persécuté, c'est une faute; car l'expérience a démontré que toute personne qui s'est intéressée à un persécuté et qui a cherché à lui rendre service, devient invariablement, par là même, l'objet de sa haine.

Le persécuté visiteur se fait remarquer par trois caractères bien visibles, dès le premier abord, pour un œil exercé.

Il se présente comme un homme sûr de son affaire et convaincu que vous connaissez dans ses moindres détails son histoire passée. Il vous parle en faisant allusion à une multitude de faits qu'il suppose connus et sur lesquels il passe rapidement sans explication ; il emploie des néologismes souvent incompréhensibles, et s'étonne, j'allais dire s'indigne, quand on ne le comprend pas. C'est qu'en effet, dominé sans cesse par la même pensée, réfléchissant sans cesse à ses malheurs, il s'imagine volontiers que tout le monde est dans la même situation et connaît son histoire aussi bien que lui-même ; c'est une conséquence naturelle de *l'autophilie*, de la tendance de tout rapporter à soi-même et à se considérer comme le centre de l'univers. Je parle, bien entendu, du persécuté expansif, de celui qui fait des visites ; le persécuté réticent, au contraire, ne va pas chez les autres, il s'enferme chez lui.

En second lieu, le persécuté s'imagine que vous devez naturellement prendre fait et cause pour lui, que vous condamnez, comme lui, la mauvaise foi de ses adversaires, que vous ne concevez aucun doute sur l'intégrité parfaite de son esprit, et qu'en cas de nécessité vous lui donneriez un certificat favorable. Le moindre refus, la moindre hésitation à cet égard l'exaspère et le met hors de lui.

Enfin, le persécuté se fait remarquer par sa ténacité. Rien de plus difficile, une fois la conversation entamée, que de se débarrasser de lui et surtout de l'éconduire sans lui avoir accordé sans restriction tout ce qu'il demande.

Il n'est point de pire calamité que de tomber dans ses mains redoutables ; à moins de faire intervenir la police, lente à s'émouvoir, et de le consigner au bras séculier, il n'y a guère d'alternative que de prendre la fuite (ce qui n'est pas toujours facile), ou de suivre l'exemple d'un aliéniste célèbre, qui, se voyant menacé par le revolver d'un pareil malade et se croyant en état de légitime défense, saisit son adversaire par le collet de l'habit, le traîna dans l'antichambre, lui fit enjamber la balustrade et le laissa tomber dans la cage de l'escalier. Mais pour employer un tel procédé, il faut une force musculaire peu commune et une conscience absolument pure, car l'autorité pourrait ne pas goûter ce moyen sommaire de se débarrasser d'un fou.

Après une existence plus ou moins longue, dominée tout entière par des conceptions systématiques, le persécuté finit plus tôt ou plus tard par payer son tribut à la nature. Il meurt, laissant souvent après lui des lettres, des travaux, des écrits qui témoignent amplement de son insanité. Bien des œuvres célèbres, bien des mémoires lus avec avidité par les contemporains, depuis les *Confessions* de J.-J. Rousseau jusqu'aux *Farfadets* de Berbiguier (s'il est

permis de comparer une œuvre de génie à un monument de sottise), renferment en eux la preuve non douteuse de l'insanité de leurs auteurs.

Mais il faut se borner, car il serait impossible de tout dire ; contentons-nous de signaler ceux des écrits des persécutés qui donnent souvent lieu à des contestations judiciaires : je veux parler de leurs testaments. Ils se caractérisent par quelques traits communs : d'abord la préoccupation constante de déshériter toute leur famille et toutes les personnes qui ont cherché à leur rendre service ; ensuite les expressions de haine, les accusations souvent insensées contre des proches, contre des voisins, contre des personnes qui les ont approchés ; enfin la bizarrerie étrange de certaines dispositions testamentaires qui sentent de loin l'insanité. C'est ainsi qu'un aliéné, mort loin de chez lui dans une auberge de province, déclare léguer toute sa fortune au médecin qui fera son autopsie ; tel autre à un personnage inconnu, au préfet de la Seine, par exemple ; tel autre enfin aux institutions charitables de Londres, afin que ni sa famille ni ses compatriotes français ne puissent en profiter.

Telle est, dans beaucoup de cas, l'origine de bien des fondations pieuses, de bien des créations hospitalières ; et c'est ainsi que, par une sorte de revanche de la nature, les sentiments haineux d'un misanthrope, qui toute sa vie a détesté ses semblables, finissent par aboutir à un service rendu à l'humanité. L'hypocrisie, dit La Rochefoucauld, est un hommage que le vice rend à la vertu. C'est par un phénomène analogue que plus d'un persécuté termine son existence en rendant publiquement hommage à la fraternité.

J'espère vous avoir démontré, non seulement qu'il existe

des aliénés en liberté, ce que nous savons tous à coup sûr, car chaque jour en apporte des preuves nouvelles, mais qu'il existe au sein de la société toute une catégorie d'insensés vivant d'une vie particulière, calfeutrés en eux-mêmes et, par une contradiction singulière, jouant au dehors un rôle quelquefois bruyant et souvent correct.

Les sujets de ce genre se révèlent brusquement parfois par un crime éclatant. Ils deviennent souvent le point de départ d'un procès en séquestration arbitraire, parce que leurs excentricités rendent enfin leur internement inévitable. Ils laissent derrière eux des testaments étranges et qui font souvent l'objet d'un litige devant les tribunaux. Dans tous ces cas, c'est à vous, c'est aux médecins avant tout que l'autorité s'adresse pour trancher le différend. Voilà pourquoi la connaissance de ces singuliers malades vous est au moins aussi nécessaire que celle des sujets enfermés dans les asiles et qui font tous les jours le sujet de notre enseignement.

SEPTIÈME LEÇON

DE LA MÉGALOMANIE OU DÉLIRE AMBITIEUX.

SOMMAIRE. — Considérations générales sur le délire des grandeurs. — Exaltation de la personnalité. — Délire ambitieux, mégalomanie, folie des grandeurs, folie avec prépondérance des idées de grandeur : l'une des formes du délire systématisé primitif. — Histoire clinique de deux délirants ambitieux. — Logique des mégalomanes. — Ambitieux expansifs. — Ambitieux réticents. — Idées ambitieuses dans d'autres maladies mentales. — Longévité intellectuelle des délirants ambitieux.

MESSIEURS,

Parmi les manifestations psychologiques de la folie, l'une des plus fréquentes est l'exaltation de la personnalité, l'exagération du moi. Cette perturbation mentale, nous la rencontrons dans presque toutes les formes de l'aliénation mentale, mais surtout, comme vous le savez, dans la forme expansive de la paralysie générale, où le délire des grandeurs, le sentiment de satisfaction, les idées de richesse, de puissance, de force et de santé physique constituent le fond même du délire, sous une forme incohérente et contradictoire, il est vrai, mais dans laquelle nous trouvons le caractère vraiment pathognomonique de la maladie.

Mais en dehors de la folie paralytique et des idées ambitieuses qui peuvent se manifester accidentellement, pour ainsi dire, dans le cours d'un grand nombre de maladies mentales de forme et d'origine essentiellement diverses, il existe un trouble spécial de l'intelligence où les idées d'orgueil prennent une telle prépondérance qu'elles constituent le fond même de la maladie, sans se compliquer, même au

degré le plus effacé, de ces troubles de la motilité, qui caractérisent la paralysie générale.

C'est la mégalomanie des Allemands, la folie des grandeurs de M. Broc, la folie avec prépondérance des idées de grandeur de Foville. Il s'agit là véritablement d'un délire partiel.

Vous connaissez, messieurs, mes opinions à cet égard; vous savez qu'avec la très grande majorité des aliénistes modernes, j'écarte la pensée de l'existence indépendante de certains troubles intellectuels. La monomanie d'Esquirol a fait son temps, et il n'y a pas lieu de la ressusciter.

Mais il s'agit dans l'espèce d'un *délire systématisé primitif*, comme diraient les Italiens, d'une idée prépondérante qui règle à son gré l'ensemble du délire, et qui mérite à ce titre une place à part.

Je pourrais, messieurs, vous présenter à cet égard une description classique; mais j'aime mieux me tenir sur le terrain essentiellement clinique, et consacrer cette conférence à l'histoire de deux malades, choisis parmi les plus intéressants, et vous montrer, chemin faisant, sous quels rapports ils se rapprochent et sous quels rapports ils s'éloignent du type convenu, du cadre didactique.

Le premier des deux malades, dont l'histoire va nous occuper aujourd'hui, mérite à juste titre cet honneur, car c'est assurément l'un des sujets les plus remarquables qu'il m'ait jamais été donné de rencontrer, non seulement par la saveur originale de ses idées, mais encore et surtout par l'ampleur de son intelligence.

C'est à un événement des plus vulgaires que je dois l'avantage d'avoir été mis en rapport avec lui.

Dans l'hôtel où il occupait une chambre, quelques jeunes gens paraissent s'être amusés à le persécuter en se livrant

à des plaisanteries d'assez mauvais goût à ses dépens. Une nuit, ils l'ont brusquement réveillé en faisant mine d'enfoncer sa porte, et le malade, surpris brusquement au milieu de son sommeil, s'est cru attaqué par des brigands et leur a brusquement jeté le contenu d'un vase plein d'acide sulfurique, dont il se servait pour exercer son métier de graveur. Traduit pour ce fait devant les tribunaux, il a été l'objet d'une expertise médico-légale, dans laquelle il m'a été facile de reconnaître chez lui un délire des plus exubérants et des plus singuliers. Tel est l'enchaînement de circonstances qui l'a conduit à la clinique de Sainte-Anne.

Je vais maintenant vous raconter son histoire, telle du moins qu'elle ressort de ses propres récits ; mais, pour restituer aux faits leur véritable couleur, je dois vous prévenir que chaque incident de sa vie, amène sur ses lèvres une explosion naïve d'orgueil. Il s'accorde les éloges les plus extraordinaires avec la plus grande bonhomie et la plus parfaite simplicité.

Il est né d'une famille princière. Ses ancêtres étaient princes régents du Tyrol. Je ne trouve point dans mes souvenirs historiques la filiation de cette dynastie, qui n'est probablement qu'une chimère de plus parmi toutes celles que nourrit l'esprit de notre malade.

Depuis longtemps, ses ancêtres ont perdu cette haute position par suite de leurs idées libérales. Son grand-père, qui habitait l'Alsace, était un simple particulier remarquable seulement par sa haute longévité (il est mort à quatre-vingt-quinze ans) et par sa fécondité patriarcale ; il a eu dix-huit enfants.

Son père, homme extrêmement intelligent au dire de notre sujet, s'est occupé surtout de métallurgie; il a fait de nombreuses découvertes qui ont eu le plus grand retentis-

sement en Europe ; il a trouvé entre autres choses l'analyse spectrale, dont les savants allemands contemporains se sont plus tard indûment emparés, dit-il.

De tous les membres de la famille, c'est le seul dont le sujet parle avec une estime voisine de l'admiration ; il n'a pour tous les autres que des paroles sévères, comme vous le verrez bientôt.

Cet homme est mort de bonne heure à la suite d'un accident ; il a laissé sept enfants. Son fils, dont nous allons vous retracer l'histoire, a quitté l'Alsace vers l'âge de trois ans, pour faire son éducation en Allemagne. Il n'a été qu'à l'école primaire, qu'il a quittée à quatorze ans; mais, suivant ses propres expressions, « il y a brillé comme une étoile ».

A peine sorti de l'école, son génie s'est montré au grand jour ; il a cultivé, sans autre secours que ses propres talents, les arts, les sciences et leurs applications. Un jour, il entre dans un musée artistique, il y voit une statue de Niobé ; il lui vient immédiatement l'idée d'en faire un modèle en plâtre ; il y réussit à tel point, que l'un des professeurs attachés à l'établissement s'écrie publiquement devant ses auditeurs : « Ce jeune homme a fait en une heure ce que je serais incapable de faire en un mois. »

Messieurs, vous le savez, les professeurs n'ont point l'habitude de s'adresser de mauvais compliments devant leurs élèves. Je suis donc tenté de croire que nous assistons ici à l'amplification naïve de quelques paroles d'encouragement adressées à ce jeune homme par un maître bienveillant ; mais, vous le comprenez, il nous est impossible de contrôler ici l'authenticité des faits.

La critique reprend ses droits à l'égard des découvertes mathématiques de notre sujet, parmi lesquelles il faut ranger la quadrature du cercle. Il a publié, il y a plus de

trente ans, ses recherches à cet égard, et il expose encore aujourd'hui son système avec beaucoup de verve et d'originalité.

Rentré en France il y a plus de quarante ans, après avoir voyagé dans diverses parties de l'Europe, il a continué le cours de ses exploits. Il est, nous dit-il, le père de la géologie moderne ; il nous expose à cet égard un système qui semble offrir de nombreuses analogies avec celui d'Élie de Beaumont; mais lorsqu'on cite devant lui le nom de ce savant célèbre, il le traite comme un vulgaire intrigant, qui se serait approprié les travaux d'autrui.

Il est l'auteur d'un grand nombre d'inventions mécaniques des plus extraordinaires; il a trouvé le moyen de diriger les ballons. Il aurait récemment découvert un nouveau principe qui doit révolutionner l'art de la navigation. Il a construit un bateau dans lequel il supprime tous les organes extérieurs ; le mouvement de propulsion est donné par un jet d'eau qui s'échappe à l'arrière, absolument comme chez les poulpes, que nous voyons dans nos aquariums. Après d'inutiles négociations avec le ministère de la marine, qui n'a point su apprécier le mérite de son invention, il l'a vendue pour trois millions au gouvernement anglais, qui a versé cinq cent mille francs d'arrhes; malheureusement cette somme lui a été dérobée par l'intermédiaire auquel il s'était adressé.

Il a fondé une société d'inventeurs, dans laquelle il jouait le rôle prépondérant. Il était chargé d'examiner toutes les inventions nouvelles, et de dresser un rapport sur le mérite qu'elles présentaient.

Il a trouvé au milieu de ses occupations sans nombre le temps d'approfondir la science des langues ; il a analysé les radicaux de quarante-deux idiomes différents, et ses re-

cherches l'ont conduit à la découverte de la langue universelle. La seule chose qui lui manque à cet égard est la connaissance de la langue française, qu'il parle assez incorrectement et qu'il écrit sans orthographe. Il est le premier à reconnaître et à déplorer cette lacune.

Mais c'est surtout en archéologie qu'il s'est distingué ; il a trouvé la clef de tous les hiéroglyphes, et spécialement des hiéroglyphes égyptiens. Il nous apprend que l'égyptologie a été fondée par trois hommes, Champollion, de Rougé et lui. Il rend pleinement justice à ses illustres prédécesseurs, mais il s'attribue le mérite d'avoir complété leur œuvre.

Il a passé son temps dans les musées, au Louvre et ailleurs ; il a fait des conférences publiques, auxquelles assistaient une foule d'auditeurs enthousiastes, venus de toutes les parties du monde. Il compte des admirateurs passionnés parmi les grands de la terre.

Tous ses travaux, toutes ses recherches ont été publiés dans des brochures qu'il faisait imprimer à ses frais et qu'il distribuait gratuitement avec un désintéressement digne d'un véritable savant.

Et cependant cet homme illustre, ce savant applaudi, ce grand artiste, se trouve aujourd'hui sans le sou. Lorsqu'on lui demande comment il se fait que tant de travaux et tant de recherches ne l'aient point enrichi, il répond avec beaucoup d'à-propos : « Croyez-vous qu'il soit possible de faire des inventions sur commande ? On les fait parce qu'on ne peut s'en empêcher. » Parole essentiellement vraie et profonde, et qui exprime bien la spontanéité de travail de tous les grands esprits.

Il fallait cependant vivre. Il s'est toujours tiré d'affaire par ses travaux pour les graveurs, pour les orfèvres et pour

d'autres commerçants. Il donnait des « consultations » aux inventeurs ; enfin la moyenne de ses bénéfices variait de trois cents à huit cents francs par semaine. Il aurait pu facilement, sur ce chiffre, réaliser des économies, mais il a été volé par les uns et par les autres; il a secouru des gens qui n'en valaient pas la peine : en un mot, il s'est laissé dépouiller. L'âge est venu, l'imagination s'est refroidie et ses moyens pécuniaires ont baissé. Cependant, il lui reste une vraie fortune en espérance. Il a chez lui un ouvrage orné de quatre-vingts planches gravées par lui, et dont chacune est un chef-d'œuvre. S'il pouvait le publier, il aurait de quoi vivre tranquille jusqu'à la fin de ses jours ; il s'agit seulement de trouver un éditeur.

Les informations que nous avons prises, nous portent à croire qu'il s'agit ici d'un rêve comme tous ceux qui sont familiers au malade. Il ne paraît jamais avoir été célèbre comme artiste, et nous croyons qu'il a toujours vécu difficilement. Mais ce qui est absolument incontestable, c'est son entier désintéressement. Il méprise la gloire comme il méprise l'argent ; il ne vit absolument que pour ses idées.

Je vous ai tracé le tableau parfaitement véridique d'un beau caractère ; notre homme est un savant désintéressé, vivant absolument dans le monde des conceptions scientifiques, insensible aux appâts vulgaires de l'ambition et de l'argent, et doué d'un caractère très bienveillant. Et cependant cet homme excellent est un profond égoïste, comme je vais vous le démontrer maintenant.

Il ne veut point avoir de relations avec sa famille, parce que ces gens, dit-il, font des enfants comme des rats et qu'il ne veut point les avoir à sa charge ; il s'est brouillé depuis de longues années avec une sœur qui vivait à Paris.

Il méprise tous ses parents qu'il appelle des crétins ; son

père est le seul membre de sa famille dont il parle avec respect. Il mène une vie solitaire et ne veut point avoir d'amis, parce que, dit-il, ce sont des gens faibles et dont il ne faut point s'embarrasser.

Un détail assez curieux de sa vie et qui achève de le peindre, c'est qu'il n'a jamais tiré à la conscription. Il ne faut point en conclure qu'il a voulu se soustraire à un devoir patriotique; mais sa jeunesse s'est passée à l'étranger, et lorsqu'il est rentré en France, personne n'a jamais songé à l'inquiéter. Si donc il n'a jamais paru sous les drapeaux, c'est, comme il le dit très naïvement, parce qu'il n'y a jamais pensé.

Voici donc un vrai savant, un homme qui vit dans un monde idéal, qui n'est préoccupé que de l'étude et du développement de ses idées, qui méprise les honneurs et la fortune, qui n'a point, qui ne veut point avoir de famille ni d'amis, et qui, d'ailleurs, est pénétré de cet orgueil gigantesque et naïf qu'on retrouve si souvent chez les savants même les plus modestes. Que lui a-t-il manqué pour être un véritable homme de génie? Peut-être une éducation plus complète; peut-être une précision plus grande dans les conceptions intellectuelles; peut-être un degré de plus dans l'énergie cérébrale.

Quant à son délire, il est dominé tout entier par la conviction de sa suprématie intellectuelle. Cette idée, il l'exprime à chaque instant avec un orgueil naïf, qui éclate dans chacune de ses paroles; mais ce qui caractérise surtout son état mental, c'est la tendance à croire qu'il a inventé tout ce dont sa mémoire lui retrace le souvenir. Il a évidemment beaucoup lu, et remaniant à sa façon les notions diverses que lui apportaient ses lectures, il s'attribuait les conceptions générales d'Élie de Beaumont, les

vues de Champollion, les travaux de nos philologues modernes. Il lui manquait ce *phénomène d'arrêt*, qui nous empêche à chaque instant de rouler sur la pente de l'absurde et de nous attribuer les idées qui, depuis longtemps, sont devenues l'héritage commun du monde scientifique.

Remarquons d'ailleurs que sa naïveté parfaite et son entière bonne foi l'empêchent d'imiter l'exemple de tant d'illustrations modernes, qui présentent très habilement, sous un déguisement nouveau, les découvertes d'autrui.

Sur ce délire primitif et systématisé dès l'origine sont venues se greffer quelques idées vagues de persécution ; mais c'est là un trouble intellectuel fort accessoire et qui ne mérite pas une attention spéciale. Remarquons seulement que, fidèle à ses tendances d'exagération, il veut intenter un procès à tous les gens compromis dans son affaire, et réclamer soixante mille francs de dommages-intérêts à sa propriétaire pour le tort qu'elle lui a causé. Ce n'est donc pas un homme absolument inoffensif. Ce n'est pourtant pas un vrai persécuté. Il n'a pas d'hallucinations de l'ouïe.

Je vais maintenant vous montrer un ambitieux vulgaire, qui, s'il vit aussi dans le monde des chimères, a rêvé les honneurs terrestres et les satisfactions de la fortune.

Un homme de trente-huit ans d'un assez beau développement physique est arrêté et conduit à Mazas sous l'inculpation d'escroquerie. Il est examiné, sous le rapport mental, par M. Motet à la suite d'une lettre adressée par sa sœur au procureur de la République. Cette personne fait savoir que son frère nourrit depuis longtemps certaines idées ambitieuses. A la suite d'un rapport rédigé par M. Motet, le sujet, que nous appellerons Louis, fut trans-

féré à l'infirmerie spéciale du Dépôt, le 7 mai 1884. Il fut examiné par Legrand du Saulle qui rédigea le certificat suivant :

« Délire partiel, révélations célestes, désirs de rétablir le pouvoir temporel du pape, hallucinations anciennes de l'ouïe, lucidité manifeste en dehors de son délire très imité. Inculpation d'escroquerie; ordonnance de non-lieu. »

Transféré de la préfecture à la Clinique des maladies mentales, cet homme nous a révélé une histoire des plus intéressantes et des plus significatives au point de vue psychologique. Nous la réduisons à ses traits les plus essentiels.

Il avait huit ans, dit-il, lorsque, réuni à ses condisciples qui faisaient leur première communion, il fut vivement frappé par la présence de l'évêque qui présidait la cérémonie et qui, s'adressant aux enfants, leur parla avec bienveillance en demandant à chacun d'eux quelle profession il comptait embrasser dans la vie. L'un disait : Je serai cultivateur; l'autre disait : Je serai militaire, et chacun exprimait naïvement ses idées et ses espérances. Quand ce fut le tour de Louis, il s'écria avec assurance : Moi je veux être pape. — Fort bien, mon ami, lui dit le bon évêque; vous avez choisi là une belle profession. Cette parole lancée à l'improviste, sous l'empire d'une sorte d'inspiration, devait décider de l'avenir du jeune homme; elle était peut-être la première manifestation du délire qui, depuis trente ans, règne sans partage sur son esprit.

Quoi qu'il en soit, dès ce moment cette idée règne sans partage dans ce jeune cerveau. Les railleries de ses camarades ne font que le confirmer dans cette idée. Il entre au séminaire pour devenir prêtre (il avait un oncle supérieur

d'un couvent), mais il s'aperçoit bientôt que toute allusion aux idées qui le préoccupent est très sévèrement reçue par ses maîtres. Dès lors il se concentre en lui-même sans perdre son objectif de vue.

Bientôt il se dit que la hiérarchie catholique, si puissamment organisée, ne laisse aucune liberté à ses membres, et qu'il lui sera bien plus facile d'aspirer à la papauté comme simple laïque, que de lutter contre l'opposition systématique de ses supérieurs. Il quitte donc le séminaire, il renonce au sacerdoce, sans renoncer à ses idées, et comme il faut vivre en attendant, il se fait agent d'affaires. Pendant ce temps, il roule dans sa tête des projets grandioses; et, se croyant absolument sûr d'atteindre son but, il se promet de rétablir le pouvoir temporel et de ramener l'harmonie dans l'Église pour la réconcilier avec le pouvoir civil.

A la mort de Pie IX, il écrit au conclave pour poser sa candidature; il est profondément affligé de l'élection de Léon XIII; il écrit au nouveau pape pour le prier d'abdiquer en sa faveur; il est très vivement froissé de ne recevoir aucune réponse à cette communication. Il n'en continue pas moins à nourrir des espérances ambitieuses.

Enfin, des événements auxquels nous venons de faire allusion le font tomber sous le coup de la justice et l'amènent, en fin de compte, à la Clinique des maladies mentales où nous l'avons gardé pendant près de cinq mois.

Pendant toute la durée de son séjour, il est resté fidèle à son délire, sans jamais en franchir les limites; sur tous les autres points, il parle en homme parfaitement sensé. Il cherche à se disculper, peut-être avec raison, de l'accusation d'escroquerie qui pèse sur lui. Nous n'avons trouvé aucune trace des hallucinations trouvées par Legrand du Saulle.

Il est sorti le 20 septembre 1884.

Pendant tout son séjour, il est resté parfaitement calme; il a travaillé régulièrement, et, s'il a toujours réclamé sa sortie, il a toujours apporté la plus grande modération à ses réclamations.

Voici donc un homme, d'ailleurs sain d'esprit, qui vit depuis un tiers de siècle sous l'empire d'une idée fixe, qui n'a jamais présenté, à aucune époque, des idées de persécution et qui n'a jamais varié en ce qui concerne le fond essentiel de son délire. Il écrit des lettres insensées aux dignitaires de l'Église, et cet homme s'étonne de ne point recevoir de réponse; il nourrit des espérances chimériques dont il soutient ouvertement la validité et auxquelles il conforme ses actes. Il est donc fou et jamais on ne vit de délire plus limité. C'est un simple ambitieux sans aucune trace de délire des persécutions, sans hallucinations de l'ouïe ni des autres sens. Enfin, point important à noter, des recherches attentives nous ont permis de constater qu'il n'existe dans la famille du sujet aucune tache héréditaire.

Je sais bien que, pour certains auteurs, le simple fait d'un délire précoce débutant à l'âge de huit ans suffirait pour démontrer qu'il s'agit d'un héréditaire. Mais c'est là une simple assertion sans preuve, et qui, comme beaucoup d'assertions semblables, se trouve plus d'une fois en contradiction avec l'observation clinique.

Je vous ai donc présenté un véritable ambitieux, un ambitieux primitif.

Comparez à ce type celui d'un autre malade, ancien forgeron, qui se dit successeur de Napoléon III. Il a réuni, par un ingénieux roman, les deux principes opposés. Il est, dit-il, le fils naturel de l'Empereur. Or, son fils légitime, le prince impérial, ayant péri à la guerre, il est devenu, lui l'ancien forgeron, l'héritier légitime du trône de «*papa trois*». Ses

droits sont reconnus par l'impératrice ; il est en communication constante avec «*maman Eugénie*» qui lui envoie de ses nouvelles à travers les murs.

Sur ce fond, une fois établi, il brode des variations nombreuses ; mais comme on le voit, il marie, par une transition subtile, son existence ancienne à la condition nouvelle qu'il s'est octroyée.

C'est qu'en effet la puissance logique est le trait caractéristique des vrais mégalomanes. Quelle que soit la déchéance intellectuelle dont ils sont frappés, ils conservent le pouvoir d'enchaîner des idées, ils sont aptes à saisir les moindres contradictions, ils savent coordonner leur délire. C'est un travail raisonné et réfléchi, auquel ils apportent toutes les forces de leur intelligence malade. Ils étudient les objections qui peuvent leur être adressées ; ils cherchent d'avance les réponses qui pourront en triompher ; ils font à leur ouvrage des additions et des retranchements. Et voilà pourquoi, lorsqu'on entreprend de discuter avec eux, on les trouve armés de pied en cap, inaccessibles à tout raisonnement, et figés pour ainsi dire dans leurs idées fixes. On voit combien les aliénés de cette espèce diffèrent de nos paralytiques, dont l'orgueil naïf se prête aux contradictions les plus visibles, et dont la tenue contraste le plus souvent avec leurs aspirations.

Le mégalomane, au contraire, se compose une attitude en rapport avec le rôle qu'il s'est attribué. Il marche la tête haute ; il veut en imposer ; il exige le respect, et tout en lui respire un profond orgueil.

Vous avez vu depuis longtemps à la Clinique une vieille dame qui se fait appeler «*la reine Couchet*» ; tel est le titre assez bizarre qu'elle a choisi. Elle prétend descendre d'une reine de ce nom, et en vertu de cette origine illustre, elle

veut monter sur le trône de France, pour faire cesser les malheurs de la patrie; et, pour consolider son pouvoir, elle veut épouser le duc de Nemours.

Jusqu'ici, nous ne voyons dans ce délire qu'une manifestation individuelle du type classique de la folie ambitieuse; mais ce qui caractérise essentiellement la reine Couchet, c'est le profond sentiment qu'elle a de sa grandeur. Son air, ses manières, son langage, tout, en elle, respire la dignité. Elle se montre préoccupée, avant toutes choses, de tenir son rang. Un jour que, plein d'autres soucis, je passais rapidement devant elle, se dressant devant moi, elle me dit: « Depuis quand monsieur Ball a-t-il oublié de me saluer? » Un autre jour, elle vint se plaindre très vivement qu'elle n'était dans l'asile l'objet d'aucune distinction, et qu'on la traitait «comme tout le monde».

— Et pourquoi, lui dis-je, vous traiterait-on autrement que vos compagnes?

— Comment! me dit-elle, ne suis-je pas une reine?

Par un effet naturel des idées qu'ils nourrissent, les aliénés de ce genre sont d'une libéralité sans bornes, en paroles du moins. L'un promet à ses interlocuteurs des places, des honneurs, des dignités, pourvu seulement qu'ils parviennent à le faire mettre en liberté; l'autre se répand en promesses d'argent, il doit faire la fortune de tous ceux qui l'entourent. Ces promesses se soldent généralement en monnaie de singe; mais il n'en est pas toujours ainsi. Trélat cite le cas d'un aliéné ambitieux et pourvu d'une assez belle fortune, qui s'occupait de toutes sortes d'affaires, et cherchait les gens qui avaient besoin d'argent pour leur en prêter, non par bienveillance, mais par orgueil. Ce genre de délire n'est malheureusement pas assez commun, me direz-vous; mais je vous ferai observer que si cet aliéné faisait le bon-

heur de son entourage, il ne faisait pas celui de sa propre famille.

C'est précisément ici le cas de noter cette antipathie pour la famille, cette aversion pour les proches, qui règne si souvent chez tous les aliénés, mais plus spécialement chez les ambitieux, même quand ils ne sont pas imbus d'idées de persécution. Un mégalomane, en effet (s'il n'a pas perdu tout souvenir de son existence antérieure) est gêné par sa famille et ses proches : c'est un *parvenu* qui rougit de son origine et qui cherche à en écarter les souvenirs importuns.

Nous avons parlé jusqu'ici des ambitieux expansifs, de ceux qui proclament bien haut leur délire et ne cherchent nullement à le dissimuler ; mais il est d'autres ambitieux animés d'un profond esprit de réticence, et qui cachent soigneusement leurs conceptions délirantes.

Il faut les surprendre dans un moment d'abandon, et recueillir un aveu qui ne se renouvellera peut-être jamais dans le cours de leur existence. Mais si leur méfiance est difficile à endormir, si elle paralyse l'expression de leurs sentiments intimes, ils n'en sont pas moins attachés à leurs idées fixes, ils n'en sont peut-être que plus obstinés dans leurs convictions insensées, et leur silence ne doit point en imposer à l'observateur.

En dehors de la mégalomanie proprement dite, les idées ambitieuses peuvent se rencontrer dans presque toutes les formes de maladies mentales et plus spécialement chez les faibles d'esprit, chez les fous circulaires à la période d'excitation, enfin chez les persécutés quand l'évolution de leur délire est sortie de sa première phase. Mais en laissant de côté ces états morbides où les idées orgueilleuses viennent se greffer sur un autre tronc, et ne constituent pas le fond même du délire, il faut reconnaître qu'il existe une forme

spéciale, une espèce morbide distincte dans le cadre psychopathique, dont l'exaltation de l'orgueil constitue la base fondamentale.

Les sujets de ce genre, pour la plupart entachés d'un vice héréditaire, jouissent en général d'une organisation aussi solide au physique qu'au moral. Destinés, pour la plupart, à vivre longtemps, ils ne versent que difficilement dans la démence; ils conservent, pendant de longues années, leurs facultés intellectuelles; mais, par contre, ils sont absolument incurables, sauf à la première période, où leurs idées encore flottantes peuvent se modifier. Plus tard il n'est plus temps.

Je vous en ai montré, au début de cette conférence, deux exemples frappants. S'il faut rendre justice à l'intelligence de ces deux sujets, s'il faut reconnaître que leurs facultés ne semblent offrir aucun amoindrissement, par contre il faut avouer que leur délire semble complètement inguérissable, car il est arrivé à faire partie intégrante de leur organisation.

Messieurs, les exemples que je viens de vous présenter, et dont il serait facile d'augmenter le nombre, suffiront sans doute pour vous convaincre qu'il existe un délire ambitieux, une véritable mégalomanie sans aucun rapport avec le délire des persécutions et la paralysie générale.

Il s'agit d'un délire systématisé, logique et bien coordonné, dans lequel on ne saisit aucune de ces contradictions grotesques qui choquent le bon sens, et qu'on trouve si souvent chez des malades d'un autre genre. Le véritable ambitieux met son attitude d'accord avec ses prétentions, soit qu'il adopte une tenue pleine d'orgueil, comme les princes, les rois et les empereurs, soit qu'il ait une tenue plus modeste, mais toujours pleine de dignité, comme

notre vieux savant ou comme notre aspirant au suprême pontificat. En un mot, c'est un logicien, et c'est pourquoi son délire est incurable comme celui des persécutés. Malgré la différence de ces deux maladies, leur pronostic est sensiblement le même; ces aliénés, en général, vivent longtemps, changent peu et finissent souvent par tomber dans la démence, quand une maladie intercurrente ne vient terminer brusquement leur délire en même temps que leur existence (1).

(1) Nous aurions voulu terminer ce sujet par un coup d'œil jeté sur la littérature étrangère. Mais l'entreprise est difficile ; la terminologie n'est pas la même (surtout en Allemagne), et les tendances sont tellement différentes, que, dans le chapitre consacré, par le professeur Schüle, à la *paranoia*, il est à peine question de Lasègue. Qu'il nous suffise donc de renvoyer le lecteur à l'excellente traduction du docteur Dagonet, qui pourra les initier aux idées de l'un des maîtres de la psychiatrie allemande.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND
23 JUN 90
LIBRARY